



**HAL**  
open science

# Les Portes du temps : un outil de médiation articulant création, patrimoine et éducation populaire : à travers l'exemple du projet Chantons Chambéry, porté par la fondation Facim

Clotilde Gard

## ► To cite this version:

Clotilde Gard. Les Portes du temps : un outil de médiation articulant création, patrimoine et éducation populaire : à travers l'exemple du projet Chantons Chambéry, porté par la fondation Facim. Science politique. 2015. dumas-01297752

**HAL Id: dumas-01297752**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01297752>**

Submitted on 4 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

**UNIVERSITÉ DE GRENOBLE**

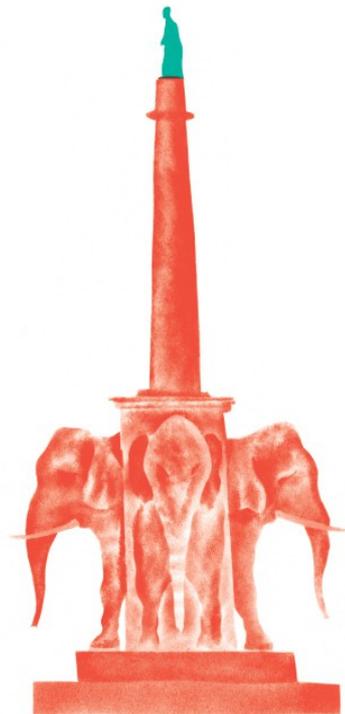
Sciences Po Grenoble

Clotilde Gard

Master 2 Direction de projets culturels

**LES PORTES DU TEMPS : UN OUTILS DE MÉDIATION ARTICULANT CRÉATION,  
PATRIMOINE ET ÉDUCATION POPULAIRE**

*À travers l'exemple du projet Chantons Chambéry, porté par la fondation Facim*



© Donatien Mary, Chantons Chambéry 2015

2014-2015

M2 – Direction de Projets culturels

Sous la direction de M. Guibal et de M. Teillet



**UNIVERSITÉ DE GRENOBLE**

Sciences Po Grenoble

Clotilde Gard

Master 2 Direction de projets culturels

**LES PORTES DU TEMPS : UN OUTILS DE MÉDIATION ARTICULANT CRÉATION,  
PATRIMOINE ET ÉDUCATION POPULAIRE**

*À travers l'exemple du projet Chantons Chambéry, porté par la Fondation Facim*

2014-2015

M2 – Direction de Projets culturels

Sous la direction de M. Guibal et de M. Teillet

Je tiens à remercier M. Guibal pour ses conseils dans mon orientation et pour sa capacité à transmettre son goût pour le patrimoine, ainsi que M. Teillet pour avoir conduit le Master avec disponibilité et pédagogie.

Je tiens ensuite à remercier l'ensemble de l'équipe de la Fondation Facim, pour son accueil et pour les moments de rencontre que j'ai pu avoir avec chacun d'entre-eux, me permettant de comprendre et de m'imprégner de l'esprit de la Fondation. Je remercie de façon particulière Martine Buisart, directrice de la Fondation qui a accepté de me recevoir en stage et qui m'a beaucoup appris sur la direction de projets culturels, et Laurène Ermacore, chargée de projet des Portes du temps encadrant mon stage, au contact de laquelle j'ai beaucoup appris et évolué.

Je voudrais enfin remercier toute l'équipe des Portes du temps 2015, Maurice Casagrande, Nicolas Andriot, Robert Porret, Sarah Dietz et Catherine Frioll, Jean-Marie Lacambre et Pierre pour leur investissement et leur accompagnement dans le projet.

# Sommaire

Introduction.....	7
I – Les Portes du temps, une opération du Ministère de la Culture.....	10
1 ) Les enjeux et les objectifs de l'opération <a href="#">11</a>	
1.1) Faire le lien entre culture et éducation populaire : une première sensibilisation au patrimoine.....	11
1.1.1) Une relation complexe entre culture et éducation populaire.....	12
1.1.2) Une concertation en région Rhône-Alpes.....	14
1.1.3) La mise en relation d'acteurs de la culture et de l'éducation populaire.....	17
1.2) La nécessité d'une médiation adaptée.....	18
1.2.1) La médiation comme relation.....	18
1.2.2) Le cas de la médiation du patrimoine : but et enjeux.....	20
1.2.3) Les Portes du temps : une médiation socio-culturelle.....	21
2) La création comme vecteur de médiation <a href="#">23</a>	
2.1) Qu'est ce que la création et le processus de création ?.....	24
2.1.2) Un domaine qui n'est pas toujours accordé à celui du patrimoine .....	24
2.2) La création, une façon dynamique et originale de percevoir le patrimoine .....	26
2.2.1) Le lien entre l'artiste et le patrimoine .....	26
2.3) La création, outil de médiation préconisé par l'opération des Portes du temps.....	29
2.3.1) Une stimulation de l'imaginaire des enfants.....	30
2.3.2) La création par les enfants.....	30
II – Chantons Chambéry, une application locale de l'opération des Portes du temps .....	31
1) Un porteur de projet, la fondation Facim <a href="#">31</a>	
1.1) Une fondation reconnue d'utilité publique.....	31
1.1.2) Une structure atypique .....	32
1.2) Le pôle patrimoine, un vaste champ d'action.....	33

1.2.1) L'animation du pays d'art et d'histoire.....	<a href="#">34</a>
1.4) Le pôle Vie littéraire, un élargissement de l'action de la Fondation, l'artiste lié au patrimoine .....	<a href="#">36</a>
1.5) L'alliance de la création et du patrimoine : au cœur de l'action de la fondation .....	<a href="#">38</a>
1.5.1) Laurent Moriceau, un artiste rattaché au label pays d'art et d'histoire.....	<a href="#">38</a>
1.5.2) Les Portes du temps, porté par la Fondation depuis 2006.....	<a href="#">40</a>
2) Chantons Chambéry, un projet artistique conçu par Bérengère Cournut alliant création, patrimoine et éducation populaire.....	<a href="#">41</a>
2.1) Chantons Chambéry : la création au service du patrimoine, et le patrimoine comme outil de création.....	<a href="#">42</a>
2.1.1) Un concept original.....	<a href="#">42</a>
3) La réalisation du projet.....	<a href="#">50</a>
3.1) Les moyens de la mise en œuvre du projet.....	<a href="#">50</a>
3.1.1) Le budget.....	<a href="#">50</a>
3.1.2) Les partenariats.....	<a href="#">51</a>
3.1.3) Le cœur de cible de Chantons Chambéry.....	<a href="#">53</a>
3.1.4) Assurer une pérennité : la journée famille et le pass-ambassadeur.....	<a href="#">53</a>
3.2) Quel bilan pour Chantons Chambéry.....	<a href="#">54</a>
Conclusion générale .....	<a href="#">56</a>

## Introduction

Il y a plus de deux siècles, le terme «patrimoine» dont Chateaubriand est l'inventeur, est apparu désignant un héritage du passé qui mérite d'être conservé. Sous le régime de Louis-Philippe, la première institution chargée d'inventorier ce patrimoine est fondée par Guizot et Mérimée, et prend la forme de l'administration des Monuments historiques.

Le patrimoine, en France, est un domaine culturel faisant l'objet de nombreuses directives et législations assurant sa conservation. Cet enjeu s'humanise et s'exprime à travers la personne du conservateur du patrimoine, gardien de ce qu'il nous reste du passé. La conservation du patrimoine, dans un premier temps architectural, est une nécessité communément admise aujourd'hui, bien que la prise de conscience de cette obligation ait été tardive – le premier texte législatif portant sur la conservation du patrimoine a été rédigé en 1897 seulement<sup>1</sup>. Cependant, la conservation du patrimoine reste vaine si celui-ci n'est pas transmis aux nouvelles générations. La question se pose alors de savoir comment le transmettre, par quel outils, et auprès de quel public.

De plus, de part les racines même du terme « patrimoine » (pater en latin, qui vient du père et de la mère), il serait restrictif de ne considérer que l'architecture comme un patrimoine. En effet, il s'avère que le patrimoine possède un champ sémantique multiple, qu'il convient de définir plus précisément. Au patrimoine bâti, s'ajoute encore le patrimoine culturel -savoir-faire, coutumes, langues- la gastronomie, le patrimoine industriel dont le terme est apparu seulement il y a une vingtaine d'années, ou encore le paysage qui a été considéré plus tardivement comme un patrimoine. Le terme de patrimoine subi donc sans cesse des évolutions et élargi son champ sémantique.

La transmission représente alors un vaste champ de travail, et les outils de médiations sont nécessaires à la transmission des formes de patrimoine.

Ces outils, mis en place par les Institutions culturelles, sont les maillons indispensables à la sensibilisation aux patrimoines, notamment auprès des jeunes générations.

---

1

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux arts est chargé d'inventorier le patrimoine qui nécessite une protection.

Le Ministère de la Culture et de la communication se doit de proposer des opérations au niveau national pour les collectivités ou les institutions culturelles locales, qui apportent des solutions aux questions de la médiation du patrimoine, sous toutes ses formes. Comprendant l'importance de mettre l'accent sur la transmission auprès des nouvelles générations, qui doivent s'approprier des patrimoines et des cultures afin de pouvoir construire la société future, le Ministère de la Culture a décidé de mettre en place les Portes du temps en 2005. Cette opération a été créée dans une volonté de sensibiliser les enfants et les jeunes au patrimoine bâti, mais également aux pratiques artistiques et à la création. Hors-temps scolaire, cette opération a pris de plus en plus d'ampleur et de nombreux projets sont aujourd'hui présentés au Ministère de la Culture. Les acteurs locaux de la culture, collectivités territoriales, associations ou autres institutions culturelles, se sont emparés de ce projet en appliquant les directives du Ministère pour porter les Portes du temps à une échelle locale.

La Fondation Facim (Fondation d'Action Culturelle Internationale en Montagne) est l'une des structures qui ont porté cette année le projet des Portes du temps. Depuis 2006, la Fondation met en place le projet, ce qui lui a permis de fidéliser un réseau de centres de loisirs à qui les événements sont destinés, en faisant appel à un artiste qui porte le projet.

Au cours de mon stage de six mois à la Fondation, j'ai eu pour mission d'assister la chef de projet des Portes du temps, sur le plan administratif, mais également en prenant part à la médiation culturelle et à l'animation des 10 journées qui ont été intitulées *Chantons Chambéry*. L'exemple de ce projet paraît être une application pertinente des Portes du temps telle que l'opération a été pensée au niveau national.

Les Portes du temps représentent donc un outil de médiation qui tend à sensibiliser le jeune public au patrimoine mais également à la création qui sert aussi de vecteur pour s'approprier le patrimoine. Il est alors pertinent de se demander **comment l'opération des Portes du temps peut-elle contribuer à l'éducation populaire par la sensibilisation au patrimoine mis en valeur par la création?**

Pour cela, il est important d'analyser dans un premier temps quels sont les objectifs et les enjeux des Portes du temps, tels qu'ils ont été définis par le Ministère de la culture en 2005,

afin de constater l'importance de l'éducation populaire et de la création artistique, qui s'ajoutent au simple but de transmission du patrimoine. Ensuite, l'exemple des journées *Chantons Chambéry* mises en place par la Fondation Facim et auxquelles j'ai contribué lors de mon stage, permettront de comprendre l'importance que prend cette opération au niveau local, et comment une association peut s'emparer du projet national et produire une action culturelle de qualité, mêlant et coordonnant éducation populaire, création et patrimoine.

## **I – Les Portes du temps, une opération du Ministère de la Culture**

C'est le Ministère de la culture et de la communication qui a lancé l'opération des Portes du temps, *des jeunes et des patrimoines*, en 2005, dans le cadre de son grand projet « L'éducation artistique et culturelle « hors temps scolaire » ». De façon plus précise, la direction générale des patrimoines (DGP) et plus particulièrement sa politique des publics, est à l'origine de cette opération.

La DGP est née en 2010 à partir des directions des Musées de France et des archives de France ainsi que de la direction générale des patrimoines. Sa politique des publics a pour objectif de développer les pratiques culturelles ainsi que l'action pédagogique et éducative en direction des publics. La DGP se distingue de la direction de la création artistique, qui œuvre notamment pour la valorisation des pratiques amateurs. Le patrimoine est donc bien le domaine privilégié de cette opération, même si nous verrons par la suite que la création artistique est également un des outils préconisés pour renforcer la médiation de l'événement des Portes du temps. Le domaine du patrimoine étant mis en avant, le Ministère de la Culture privilégie des porteurs de projets nationaux qui dépendent de la Réunion des Musées de France (RMF) ainsi que du Centre des Monuments Nationaux (CMN).

L'opération des Portes du temps tend donc à animer et mettre en valeur le patrimoine, et en particulier le patrimoine bâti auprès du jeune public. Au delà de ce but, les Portes du temps ont été conçues de façon à remplir de nombreux objectifs, et sont liées à plusieurs enjeux, que l'on retrouve régulièrement au sein des politiques culturelles.

## 1 ) Les enjeux et les objectifs de l'opération

### **1.1) Faire le lien entre culture et éducation populaire : une première sensibilisation au patrimoine**

Les Portes du temps est une opération qui s'adresse au jeune public, hors-temps scolaires, et en particulier au jeune public issu de zones sensibles, urbaines comme rurales. Transmettre aux enfants permet d'apporter un élément nouveau dans leur processus d'éducation et de connaissance, en les sensibilisant au patrimoine et à la création. Effectivement, en 2014, Aurélie Flippetti, alors Ministre de la Culture annonçait « Le patrimoine est essentiel pour le développement de l'éducation artistique et culturelle qui constitue une priorité du Gouvernement. Il stimule l'imaginaire des enfants et leur donne des clés de compréhension pour mieux investir le monde. »<sup>2</sup> Il existe donc dans la conception des Portes du temps comme outil de médiation, la volonté d'apporter aux enfants des repères culturels, qui constitueront des outils pour leur vie future, mais également pour créer un lien social avec les autres. La culture permet effectivement d'établir une intégration sociale, parce qu'elle met en valeur les racines, les savoirs, les idées ou les imaginaires qui nous sont communs, tout comme ceux qui nous sont propres.

L'objectif principal des Portes du temps porte donc sur la sensibilisation des jeunes issus de zones sensibles à la notion de patrimoine, mais également de création. Cet objectif est mis en avant à plusieurs reprises par le Ministère de la culture, qui affirme que les Portes du temps propose une action culturelle « exigeante et adaptée dans une perspective de diffusion et de démocratisation de la culture. »<sup>3</sup>. Dans ce sens, le public cible des Portes du temps est en lien avec cet objectif de contribuer à l'éducation populaire ainsi qu'à une forme de démocratisation de la culture, car l'opération vise en priorité « les jeunes les plus éloignés

---

2

*Les Portes du temps des jeunes et des patrimoines, Dossier de presse, 10ème édition, 2014.*

3

Idem

de la culture résidant au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou dans les zones rurales de revitalisation»<sup>4</sup>.

Il convient donc de revenir sur l'objectif principal qui est celui mis en valeur par le Ministère de la Culture, c'est-à-dire, celui de lier culture et éducation populaire, en permettant aux enfants de créer du lien social.

Par ailleurs, cette question de culture et éducation populaire fait tout particulièrement partie des sujets de travail de la région Rhône-Alpes.

### **1.1.1) Une relation complexe entre culture et éducation populaire**

Culture et éducation sont deux domaines qui ont déjà été liés par le passé. En effet, en 1983, un premier accord a été mis en place entre le Ministère de la culture et l'éducation nationale. Ensuite, des liens se tisseront entre le domaine de la culture, et celui plus spécifique de l'éducation populaire. Dans les années 1990, une charte est effectivement signée avec des acteurs de l'éducation populaire, dans l'optique de remplir des objectifs en terme de culture et d'éducation populaire. C'est également au cours de cette période que le ministère de la Jeunesse et sport et le ministre délégué à la ville sont intégrés dans la politique artistique et culturelle mise en place par le Ministère de la culture. Des premiers ponts sont donc bâtis entre ces deux champs d'action.

Cependant, La relation entre les domaines de la culture et de l'éducation populaire, ne va pas toujours de soi, et a suscité dans le temps de nombreuses interrogations à la fois de la part de penseurs des politiques culturelles, mais également de la part des acteurs culturels, à différentes échelles. Dans cette sous-partie, il est important d'avancer ici certaines analyses et certaines pistes de réflexion qui illustre bien toutes les questions que cette relation peut poser, et qui permettent également de comprendre pourquoi et comment la culture peut contribuer à une éducation populaire.

Il doit pourtant être souligné que l'éducation populaire et l'action culturelle sont deux domaines d'actions, qui ont connu de nombreuses déchirures historiques, et, encore

---

<sup>4</sup> Idem

aujourd'hui, les acteurs de l'action culturelle et ceux de l'éducation populaire ne travaillent pas régulièrement de concert.

Comme le souligne Guy Saez<sup>5</sup>, il a existé plusieurs clivages entre ces deux domaines. À titre d'exemple, un grand débat a eu lieu en 1959 entre les responsables de l'éducation populaire et les cadres du Ministère des affaires culturelles, sur la question de l'universalisation d'une culture d'élite par la démocratisation, ce qui implique donc que la culture d'élite doit commander l'ensemble de la société. Les responsables de l'éducation populaire étaient donc opposés à cette vision. Cette divergence de points de vue s'illustre également avec le clivage entre le FNCC (fédération nationale des centres culturels communaux) et le Ministère de la Culture, qui est accusé, encore une fois, de vouloir imposer une culture élitiste, notamment à partir de 1961 – 1962 avec la mise en place des Maisons de la culture. Les dirigeants des FNCC, voulaient, au contraire, encourager les initiatives des associations d'éducation populaire qui tendaient à promouvoir le développement culturel.

À partir de ce moment là, nous apprend Guy Saez, deux politiques culturelles sont en tension, à savoir l'action culturelle ou la démocratie culturelle, et celle issue de la culture populaire, avec une aspiration au développement culturel.

Dans les années 1970 pourtant, une tentative de rapprochement entre éducation populaire et action culturelle, avec notamment la création des « espaces intégrés ».

Cependant, les clivages et les dissociations se sont perpétués, avec notamment à la fin des années 1970 l'exclusion des animateurs de salles de spectacles, où ils étaient en lien avec les coopératives de spectateurs et les collectivités publiques. Les animateurs sont donc contraints de laisser leur place, et les créateurs prennent le dessus.

Cette question a provoqué de nombreuses divergences, et cela même au sein de partis politiques, tel que le PS.

Ensuite, la complexité de la relation entre éducation populaire et culture peut également s'illustrer par une autre divergence, qui a eu lieu entre les acteurs de l'éducation populaires, et ceux de l'animation socio-culturels. Ces deux domaines se sont dissociés à la fin des années 1970. Les acteurs de l'éducation populaire restent dans une perspective de mission

---

<sup>5</sup> SAEZ, Guy (2014) *De l'enchantement des fondations à la Libération, à l'étatisation des débuts de la 5e République (1944 -1969)*. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : [chmcc.hypotheses.org/1166](http://chmcc.hypotheses.org/1166). [mis en ligne le 13 avril 2015]

de service public, dicté par un idéal de pédagogie du civisme, et cela, à travers des activités de loisirs. L'animation socio-culturelle, elle, met plutôt en place un dispositif de distribution de services culturels, sportifs et sociaux, sans que la pédagogie du civisme soit une priorité.

Ces quelques exemples historiques permettent de comprendre que la collaboration entre acteurs de l'éducation populaire et acteurs de la culture, ne va pas toujours de soi. Cette question est d'ailleurs toujours d'actualité, et, à l'image de la région Rhône-Alpes qui a mis en place cet été une concertation sur le sujet, les collectivités territoriales rencontrent des questionnements vis-à-vis de cette relation.

### **1.1.2) Une concertation en région Rhône-Alpes**

Les collectivités territoriales se sont également approprier cette thématique riche en questions afin de pouvoir orienter au mieux leurs politiques culturelles. Le service culturel de la région Rhône-Alpes a mis en place une concertation ouverte à différents acteurs, issus de milieux associatifs, de collectivités ou d'autres organisations, en lien avec le domaine de la culture ou celui de l'éducation populaire, intitulé « Culture et éducation populaire ». J'ai pu assister à cette concertation au cours de mon stage, ce qui a été enrichissant car cela m'a permis de comprendre la complexité de cette question, la multiplicité des acteurs que cette question concerne et les projets qui sont pensés pour lier culture et éducation populaire. Ce temps d'échange, de questionnement, et de découverte des activités d'autres acteurs de la culture, ou de l'éducation populaire a permis de mieux cerner cette relation. Au delà des échanges, la concertation avait également pour objectif de formuler des propositions concrètes allant dans le sens d'un rapprochement entre les deux domaines.

Une des première constatation qu'à permis de faire la concertation à Chambéry, est celle que la « volonté de croiser « exigence artistique » et « participation citoyenne » devient inhérente à la grande majorité des projets dits « culturels » »<sup>6</sup>. Culture et éducation populaire

---

6 Région Rhône-Alpes, *Concertation « Culture/éducation populaire »*, Synthèse de la Réunion du 2 juin 2015 (14h-17h) Chambéry (Savoie) – Espace Rhône-Alpes

ont des objectifs qui se croisent, et les acteurs culturels ont donc de plus en plus à cœur de travailler leurs projets dans le sens d'une contribution à l'éducation populaire.

Mais pour effectuer un tel croisement, une telle coopération entre ces deux domaines distincts, il est également nécessaire de respecter certaines conditions, comme cela a été mis en avant dans la concertation.

En effet, il faut tout d'abord ne pas cloisonner ces actions communes à l'intérieur des équipements culturels, mais mener des actions hors les murs, sur les territoires, avec les acteurs qui les animent. Cette exigence peut amener à l'idée de créer de nouveaux espaces, lié à des actions culturelles qui vont dans le sens de l'éducation populaire. Cette collaboration passe également par un « décloisonnement des disciplines »<sup>7</sup> qui est indispensable au bon fonctionnement de la coopération, mais aussi par la mise en avant de la démocratie participative qui est impératif de l'éducation populaire.

Enfin, il faut œuvrer pour que la réforme territoriale qui vient changer les rapports entre les collectivités « ne creuse pas davantage le fossé qui existe entre « villes » et « campagnes » » afin d'éviter qu'il existe des « dépendances », et privilégier des « interdépendances ».

Cependant, cette collaboration entre acteurs culturels et acteurs de l'éducation populaire peut également connaître certains obstacles, qui ont été mis en avant lors de cette concertation, et qu'il est important de prendre en considération.

Le premier obstacle réside dans une « méconnaissance mutuelle des acteurs et leurs actions »<sup>8</sup> sur les différents territoires. Cet obstacle révèle alors que culture et de éducation populaire sont encore bien cloisonnés, et qu'il n'est pas facile de mettre en relation les différents acteurs, qui ouvrent chacun de leurs côtés, parfois sur de mêmes territoires.

Ensuite, il existe un manque de formation ou de relais en milieu rural, qui permettrait de donner les outils aux acteurs locaux afin de mener des projets. Il n'est donc pas toujours facile pour les zones rurales d'avoir les moyens humains de mener des projets qui pourraient allier culture et éducation populaire. Enfin, la concertation révèle qu'il existe une complexité dans l'identification des compétences accordées aux différentes collectivités,

---

7 Idem

8 Région Rhône-Alpes, *Concertation « Culture/éducation populaire »*, Synthèse de la Réunion du 2 juin 2015 (14h-17h) Chambéry (Savoie) – Espace Rhône-Alpes

mais également au sein même des dispositifs proposés par la région Rhône-Alpes. De même, il a été mis en avant le fait que les politiques publiques suivent une logique « territorialisée » et ne sont pas toujours adaptées aux projets « nomades ».

L'animation d'une relation entre les deux domaines n'est donc pas toujours évidente à mettre en place.

Des propositions ont donc été avancées au cours de cette concertation. Il s'agit surtout de demande d'accompagnement plus profond et moins contraignant de la part de la région Rhône-Alpes. En effet, un allègement des conditions de subventions et du cahier des charges sont demandées par les acteurs culturels et de l'éducation populaire de Chambéry, afin qu'il soit plus simple pour eux de mener des projets de façon conjointe.

La mise en place d'un réseau d'acteurs, qui se rencontrerait régulièrement fait également partie des propositions les plus importantes qui ont été exprimées. Ce réseau permettra de pallier au manque de connaissance mutuelle des acteurs des différents domaines.

Enfin, la question de la médiation a également été développée au cours de cette rencontre. Cette question est primordiale, puisque c'est le rôle du médiateur de permettre « de proposer des espaces de vie et de partage au sein duquel chacun serait libre d'exprimer ses valeurs culturelles et de se confronter à celles des autres »<sup>9</sup>.

Afin de tendre vers cet objectif de création de lien social par la culture et de contribution de la culture à l'éducation populaire, qui est au cœur du dispositif des Portes du temps, certains moyens ont été mis en œuvre, et en particulier des partenariats permettant une forte collaboration entre culture et éducation populaire.

---

9 Région Rhône-Alpes, *Concertation « Culture/éducation populaire »*, Synthèse de la Réunion du 2 juin 2015 (14h-17h) Chambéry (Savoie) – Espace Rhône-Alpes

### **1.1.3) La mise en relation d'acteurs de la culture et de l'éducation populaire**

Comme cela a été évoqué dans la partie précédente concernant la médiation, et plus précisément la médiation socio-culturelle, le Ministère de la Culture ne travaille pas seul sur l'opération des Portes du temps, mais a créé un partenariat avec des organes ayant un lien avec les publics éloignés de l'offre culturelle. Ces partenariats permettent de remplir cet objectif de créer du lien social par la culture, ou encore de lier culture et éducation populaire.

Tout d'abord, le Ministère de la culture a décidé d'établir un partenariat avec le CGET (Commissariat Général à l'égalité ) anciennement appelé l'ACSE (Agence pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances).

Cette agence a été créée à l'issue de la loi du 31 mars 2006 afin de renforcer l'action de l'Etat dans certains quartiers urbains sensibles. Cette agence est chargée de planifier des zones dites « Cucs » c'est-à-dire des Contrats urbains de cohésion sociales qui sont pensées par le ministère délégué à la politique de la ville, en partenariat avec les différentes agglomérations.

L'objectif de cette agence est de lutter contre les inégalités, et de renforcer les quartiers qualifiés de « sensibles » en leur apportant un soutien dans différents domaines, que ce soit la santé, l'éducation ou encore la culture.

Les zones qui sont gérées par cette agence doivent être les cibles prioritaires de l'opération des Portes du temps. Le projet doit s'adresser de manière plus spécifiques aux enfants qui vivent dans ces zones, et qui sont donc moins sensibilisés à l'offre culturelle.

Ce partenariat permet aux deux ministères de remplir certains de leurs objectifs, puisqu'il permet à la fois de veiller au développement culturel des zones de Cucs, et de contribuer à une démocratisation de la culture.

Ensuite, le Ministère de la Culture a également tissé un partenariat avec une institution qui œuvre pour l'éducation populaire, la fédération nationale des Francas.

Cette fédération est née d'un courant militantisme qui veut œuvrer pour l'éducation culturelle, artistique et populaire dans un souci de diffusion de la connaissance au plus grand nombre. Elle lutte pour l'égalité des droits, et pour une société plus humaniste. Il existe 4 fédérations nationales, et les Francas se déclinent également à l'échelle régionale et départementale.

Ces partenariats sont l'illustration de la volonté d'un rapprochement des politiques culturelles et de celles de l'éducation populaire. En outre dans exigences des Portes du temps telles qu'elles ont été dessinées par le ministère, il existe la nécessité d'une médiation de qualité et adaptée au public cible de l'opération, les enfants issus de zones sensibles.

## **1.2) La nécessité d'une médiation adaptée**

La médiation est un outil culturel indispensable qui permet de transmettre une émotion, une histoire, une tradition qui émane d'un objet culturel à un individu. L'opération des Portes du temps place cette médiation au cœur de son projet et lui donne un cadre pour qu'elle puisse s'effectuer dans les meilleures conditions et être adaptée au public qu'il s'agit de toucher, c'est-à-dire le jeune public.

C'est une mise en relation par le vecteur du médiateur entre un objet culturel et un individu. Une relation personnelle s'établit alors entre ces deux entités, qui n'est pas apparue de prime abord dans le champ culturel. Effectivement, la médiation a d'abord été un outil des domaines juridique, familiale et du travail, et ne sera adopté dans le champ culturel que dans les années 1980.

### **1.2.1) La médiation comme relation**

La médiation c'est d'abord une mise en relation. Cette relation est d'ailleurs l'élément phare de sa définition, puisqu'il s'agit d'une «articulation entre deux êtres ou deux termes au sein d'un processus didactique»<sup>10</sup>

C'est pour cette raison que le médiateur n'est pas l'acteur principal de ce processus, mais il est un intermédiaire qui doit maîtriser la pédagogie de la transmission. Le plus important dans la médiation, c'est que s'opère une véritable rencontre entre un individu et un objet culturel.

Le but de cette relation n'est pas seulement que l'individu apprenne quelque chose, mais également qu'il soit acteur de sa propre vie. Dans ce sens, si elle est complètement aboutie, la médiation permet d'éveiller la conscience citoyenne ou encore de faire des individus des décideurs. Les Portes du temps s'inscrivent bien dans cette démarche de médiation, puisque le but de l'opération ne se résigne pas à inculquer des savoirs et des connaissances à de jeunes enfants, mais un des objectifs est de leur permettre de prendre conscience qu'ils font partie intégrante d'une société et qu'ils peuvent ou pourront en être acteur. Cependant, il ne s'agit pas de transformer les enfants en de parfaits futurs citoyens avec un fort sentiment d'appartenance sociale, mais de déclencher par les connaissances apportées, un besoin de développer sa pensée.

Il existe deux approches permettant d'établir cette relation, qui s'étend au delà du simple apprentissage.

Tout d'abord, la médiation possède une mission d'alphabétisation « en donnant aux personnes les concepts et les connaissances de bases nécessaires à l'exercice de leur pensée »<sup>11</sup>. C'est dans ce type d'approche que s'inscrivent les Portes du temps. Le public concerné étant un jeune public éloigné pour la plupart de l'offre culturelle, le but est de tenter de créer un premier lien, une première relation qui soit la prémisse d'une relation à venir, plus approfondie et plus «sociabilisante».

---

<sup>10</sup> Association Imp-actes, *La médiation du patrimoine*, [http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La\\_mediation\\_du\\_patrimoine.pdf](http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La_mediation_du_patrimoine.pdf)

<sup>11</sup> Association Imp-actes, *La médiation du patrimoine*, [http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La\\_mediation\\_du\\_patrimoine.pdf](http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La_mediation_du_patrimoine.pdf)

Ensuite, il existe une seconde approche, la «conscientisation» qui permet de déclencher chez les personnes une conscience civique et critique du monde. Il s'agit donc du développement de la «pensée réflexive», afin que le sujet de la médiation puisse questionner les connaissances qui lui sont apportées, porter un regard critique sur celles-ci, et développer une conscience propre et un regard propre sur la société.

L'alphabétisation semble donc être la première étape, la première mission en terme de médiation afin de sensibiliser les individus, et notamment le jeune public à la culture, et aux champs de réflexions qu'elle pourra susciter plus tard.

La médiation comme nous avons pu le constater, est une pédagogie de la transmission. Par cette nature, elle peut donc utiliser différents supports, et s'appliquer à différents domaines. Le patrimoine constitue l'un des supports permettant le développement de cette médiation.

### **1.2.2) Le cas de la médiation du patrimoine : but et enjeux**

La relation entre le médiateur et l'apprenant prime dans le processus de médiation, mais un contenu est nécessaire afin de fournir une matière pour s'exprimer, le patrimoine représente cette ressource nécessaire à l'acte de médiation.

D'après la pensée de Jean-François Six, telle qu'elle est exprimée dans certains de ses ouvrages<sup>12</sup> la médiation du patrimoine nécessite la présence d'une tierce-personne, est un non-pouvoir, une catalyse et une communication.

La tierce-personne c'est celle qui va transformer une relation entre un être et un objet patrimonial, elle crée une sorte d'alternative, de milieu entre deux éléments.

Ensuite, Jean-François Six affirme que la médiation du patrimoine est une relation de non-pouvoir dans la mesure où les deux parties sont d'accord pour que celle-ci ait lieu. En effet, «il ne peut pas y avoir de médiation dans l'obligation : les deux parties doivent y consentir et s'y engager librement avec la possibilité d'accepter ou de refuser les propositions du

---

<sup>12</sup> Jean-François Six, *Le temps des médiateurs*, Paris, Le Seuil 1990. Jean-François Six, *Dynamique de la médiation*, Desclée de Brouwer, 1995

médiateur »<sup>13</sup>. Le médiateur doit donc veiller à ce que la personne qui a consenti à la médiation reste acteur de son propre apprentissage, il n'inculque donc pas des connaissances et des savoirs, ce qui lui procurerai un pouvoir.

Ensuite, la médiation est un catalyse, dans le sens où le médiateur a pour rôle de créer une transformation, et se retire dès lors que celle-ci a eu lieu. Il doit donc faire le « deuil de relations qui se continueront sans lui ».

Enfin, la médiation est une communication, qui requière une véritable stratégie permettant d'établir des ponts entre un individu et le patrimoine. D'ailleurs, « la communication devient vecteur de tolérance. Il n'est rien de plus vrai dans le domaine du patrimoine. Découvrir une autre culture à travers un monument, prendre conscience des influences données et reçues est une communication humaniste puisqu'elle permet une ouverture sur le monde en tant que citoyen du monde »<sup>14</sup> La communication représente donc un élément clé du processus de transformation de la relation entre un individu et un objet, une ressource, telle qu'elle a lieu dans le cadre de la médiation.

### **1.2.3) Les Portes du temps : une médiation socio-culturelle**

La médiation ne représente pas une fin en soi, et l'apprentissage simple ne suffit pas pour parler de succès de la médiation. La médiation est d'abord une pratique relationnelle et sociale. Pour cela, elle peut avoir recours à deux approches, comme cela a été souligné par Rodolphe M.J.Toussaint<sup>15</sup>.

Tout d'abord, une approche multi référentielle, qui consiste en favoriser un cadre de références selon le cadre social, et l'éducation reçue par l'individu. « Le médiateur doit être capable d'intégrer dans son approche du patrimoine plusieurs cadres de références pour comprendre et se faire comprendre des personnes qui ont des cadres de références

---

13 Jean-François Six, *Le temps des médiateurs*, Paris, Le Seuil, 1990, p 177.

14 Association Imp-actes, *La médiation du patrimoine*, [http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La\\_mediation\\_du\\_patrimoine.pdf](http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La_mediation_du_patrimoine.pdf)

15 Rodophe M. J. Toussaint, *La notion de compétence en éducation et en formation*, l'Harmattan, 2004.

différents (...) et pour offrir une vision du patrimoine qui soit la plus riche possible»<sup>16</sup> Ainsi, le médiateur doit pouvoir et savoir adapter son discours en fonctions des références sociales et culturelles du public.

Enfin, il existe également une approche interdisciplinaire, qui permet d'articuler différentes disciplines afin que le médiateur approche au mieux de ses objectifs pédagogiques.

Ces différentes approches de la médiation permettent donc de toucher un public en s'adaptant à son milieu et à ses caractéristiques sociales. Le but est donc de toucher et de sensibiliser un public le plus large possible.

Avec la loi de 2002 sur les musée, la médiation apparaît comme un outil permettant l'élargissement des publics. À ce titre, elle apparaît dans de nombreuses institutions culturelles et pénètre les équipements locaux. Au delà des outils de médiation classiques *in situ*, tels que les cartels, ou alors les bornes ou les audio-guides, et au delà du rôle du guide conférencier, la médiation peut également aller à la rencontre des publics en allant directement sur le terrain, ce qui permet au public qui appréhende d'être dans un lieu aussi symbolique que celui d'un équipement culturel d'établir de façon différente un contact avec la culture. La médiation doit prendre en compte les différences sociales, et s'adapter au public qui se sent éloigné de la culture, qui a ses propres codes, ses propres références, et qui n'entrent pas toujours dans les propositions culturelles qui leur sont faites.

Qualifié de « passeur » par Serge Sadaa, le médiateur a pour but de proposer au public un nouveau regard sur le monde, tout en partant de son vécu, de son statut social et de sa vision de la société.

Les institutions culturelles éprouvent encore certaines difficultés à émettre des offres culturelles et des propositions qui soient attractives pour un certain public éloigné de l'offre culturelle. Appliquer la gratuité ou des tarifs préférentielles comme cela se fait dans la plupart des équipements culturels n'est pas suffisant.

---

<sup>16</sup> Association Imp-actes, *La médiation du patrimoine*, [http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La\\_mediation\\_du\\_patrimoine.pdf](http://www.imp-actes.fr/IMG/pdf/La_mediation_du_patrimoine.pdf)

Afin de pallier à cette situation, et de permettre une rencontre entre un objet culturel et un public éloigné de l'offre culturelle et peu sensibilisé à la création et au patrimoine, le ministère de la culture a décidé de s'associer à d'autres organes afin de toucher la population souhaitée, mais également afin de travailler de concert afin que les organes qui soient au contact de ce public puissent être de véritables relais.

Les Portes du temps est une opération dont la médiation est au cœur des enjeux et des objectifs. Effectivement, un des objectifs revendiqué du ministère de la culture est de « favoriser des outils innovants d'éducation artistique et culturelle qui privilégie une pédagogie du « voir » du « faire » et du comprendre ». Une médiation socio-culturelle et pédagogique est alors un outils indispensable et nécessaire à l'application du projet des Portes du temps, tel qu'il est voulu par le ministère de la culture. Effectivement, cette exigence est mise en avant dans le *Mode d'emploi des Portes du temps*, publié par le ministère, qui demande « Une médiation participative et inventive ».

La médiation mise en place par les porteurs de projet des Portes du temps doit pouvoir compléter un objectif capital de cette opération, la contribution à l'éducation populaire par la culture. La médiation comme nous avons pu le constater, permet un apprentissage qui suscite lui même une pensée réflexive et simule l'imaginaire des enfants, qui s'approprient le patrimoine et en font naître les fruits de leurs réflexions.

## **2) La création comme vecteur de médiation**

Comme cela a été mis en avant par le ministère de la culture au moment de la création des Portes du temps, et comme cela est répété par le ministère dans ses documents de communication à destination des acteurs locaux de la culture qui veulent porter le projet des Portes du temps sur leurs territoires, la création est un outil très important de cette action culturelle. C'est elle qui permet d'éveiller la conscience et l'imagination des enfants, dans l'optique d'apporter un élément de compréhension face au patrimoine. D'ailleurs, le ministère de la culture stipule bien que « Le projet doit mobiliser un ou plusieurs : sites patrimoniaux, associations, compagnies d'artistes (...) » et que cette offre culturelle doit

prendre en compte « la participation d'artistes(...) »<sup>17</sup>. L'insertion d'activités artistiques et de création est donc une volonté exprimée par le ministère de la culture, et transmise aux porteurs de projets sur les différents territoires qui participent à l'opération. Le porteur de projet se doit donc de prendre en considération l'importance d'intégrer un ou des acteurs issus du milieu artistique dans son projet pédagogique.

## **2.1) Qu'est ce que la création et le processus de création ?**

Le définition du terme « création » est historiquement lié à des notions religieuses, théologiques, ce qui implique le fait que ce terme soit inconnu des cultures non chrétienne. Au moment de la Renaissance, la création devient une notion au cœur de l'art et de l'esthétique, elle se rapproche alors de la définition que l'on connaît aujourd'hui. Ce terme a connu ensuite de nombreuses ouvertures, et la création n'est pas seulement restreinte au domaine de l'art.

Cependant, le terme de création qui nous intéresse ici dans cette réflexion, est celui qui désigne le processus par lequel un artiste produit une œuvre inédite, et quel que soit son domaine, comme la littérature, les arts plastiques, la photographie, la musique, les arts numériques etc. La création implique alors une relation forte entre l'auteur, sa pensée, sa façon de percevoir le monde, son imagination, et le fruit de tout ce travail, l'œuvre, qui tend à nous montrer quelque chose que l'on ne peut voir autrement, car sorti de l'esprit de l'auteur. C'est tout ce travail, ce processus, cette révélation qui nous intéresse ici. Par cette définition, la création révèle qu'elle est inédite, exceptionnelle, et originelle. Elle exprime un imaginaire, alors que le patrimoine, lui, peut-être un objet qui a été conçu avec plus de contrainte.

### **2.1.2) Un domaine qui n'est pas toujours accordé à celui du patrimoine**

Par le terme de patrimoine, « on entendra (...) les divers biens matériels et immatériels que la société distingue comme des ensemble conservables et transmissibles.»<sup>18</sup>

---

17 Ministère de la Culture, *Portes du temps 2015 – mode d'emploi*, pdf, 2015.

Le patrimoine est donc un terme large qui possède un champ sémantique multiple, comme cela a été évoqué dans l'introduction de ce travail.

Tout au long de l'histoire, création et patrimoine ne vont pas toujours de paire, mais entretiennent des rapport dialectiques, voir conflictuels, de part leurs natures et leurs caractéristiques.

Ainsi, le patrimoine est en lien étroit avec la conservation des biens, qui s'est notamment effectuée depuis la révolution française, avec une volonté de fonder une Nation, une identité nationale homogène.

Le patrimoine serait donc figé, et inspirerait la sécurité de par sa permanence. Sa conservation et sa restauration sont des objectifs, qui ont longtemps été exclusifs, et qui ont fait l'objet d'une large législation qui vient matérialiser son aspect intouchable.

Partant de ce constat, il devient alors complexe de trouver une solution pour transmettre ce patrimoine au peuple, qui se sent éloigné du patrimoine qui est pourtant le sien, et qui appréhende son caractère sacré, et les actions culturelles qui gravitent autour.

Pourtant, comme nous avons pu le constater dans la partie précédente, conserver le patrimoine est devenu un objectif, une nécessité pour que celui-ci continue de vivre et d'agir dans l'esprit des jeunes générations La création est alors un outils de plus en plus utilisé, afin de sensibiliser le public au patrimoine, afin de placer en intermédiaire, un domaine qui lui paraît beaucoup plus abordable, car moins scellé par une forte législation, plus souple, plus innovant et intégrateur.

Cependant, cette forme de médiation doit faire face à un aspect conflictuel de la relation entre les domaines de la culture et celui de la création.

Il est donc important de mettre en avant le rapport dialectique qu'il existe entre patrimoine et création, qui s'exprime par le fait que « Ce qui est de l'ordre de la création est tenu pour du «nouveau» et ce relève d'un patrimoine, donc d'un déjà existant, pour de l'ancien »<sup>19</sup>

---

18 Université Paris 1, *État de l'Art Programme 1 – Création et Patrimoines en interaction*, Annexe 2 – Thématique générale et projet du labex CAP .

19 Idem

En effet, « Des relations délicates s'instaurent avec la création dès lors que celle-ci, au XIXème et au début du XXème siècle, fait son horizon du culte nouveau, sous le signe de l'avant-garde. Amour du passé ou fascination pour le futur désir de conserver ou aspiration à la table rase, cette tension traverse le champ de l'histoire de l'art, jusqu'aux polémiques actuelles sur l'exposition d'art contemporain dans des lieux « patrimoniaux »<sup>20</sup>.

Au constat de cette relation dialectique, de part le fait de la tendance conservatrice des patrimoines, opposé à la tendance au renouveau et à la déconstruction des repères par l'art, il est possible d'accentuer cette idée en affirmant que cette opposition une spécificité de l'histoire du patrimoine en France.

En effet, « Du fait de la présence très forte de l'Etat dans le champ culture, la question du patrimoine a pris souvent une tournure polémique qu'on ne retrouve pas dans d'autres pays où ce domaine est d'avantage partagé par des acteurs multiples».

La question de la complexité de la relation entre les domaines de la création et celui des patrimoines, est donc une spécificité des politiques culturelles française. Revêtant un aspect sacré, le patrimoine est un domaine de l'État, et ne peut être géré par de multiples acteurs, bien que les patrimoines appartiennent à tous . Ce monopole aurait donc pour conséquences de renforcer le caractère intouchable du patrimoine, et donc de considérer l'insertion de la création dans des démarches de médiation du patrimoine comme une anomalie, voire une injure, comme le prouvent certaines polémiques comme les expositions des artistes contemporains Jeff Koons et Murakami au château de Versailles.

Cependant, cette relation dialectique semble s'estomper de plus en plus, de part l'appropriation des lieux patrimoniaux par les artistes quels qu'ils soient.

## ***2.2) La création, une façon dynamique et originale de percevoir le patrimoine***

### ***2.2.1) Le lien entre l'artiste et le patrimoine***

---

20 Idem

Malgré cette apparente dichotomie entre patrimoine et création, il est important de prendre en compte le fait que l'artiste, de plus en plus, décide d'investir les lieux patrimoniaux, et de porter un nouveau regard sur les objets patrimoniaux.

L'artiste réinvestit les sites, de quelque nature qu'il soit. L'art vivant ou plastique a investi la rue, comme le reflètent les festivals d'Avignon ou encore le théâtre de rue à Aurillac. Il va même jusqu'à investir des Monuments historique, comme les expositions d'art contemporain qui ont eu lieu à Versailles.

Selon Olivier Kaepelin, président du Palais de Tokyo<sup>26</sup> : « on voit une société qui a des éléments pour comprendre son passé mais à partir du moment où rien d'irréversible ne se commet, on ne voit se passer que sans aucun éclairage qui le rende vivant, pas de regard contemporain qui permet de faire dialoguer entre les époques. Il appartient au passé mais appartient aujourd'hui, à l'imaginaire d'un écrivain »<sup>21</sup>. Ainsi, l'écrivain, comme tout autre artiste, peut se servir du support que représente le patrimoine pour créer, imaginer son œuvre.

Il est de plus en plus fréquent aujourd'hui d'assister à un mélange entre une création d'art, notamment d'art contemporain, et un patrimoine bâti ou d'autre nature.

La création est alors perçue comme un moyen d'animer, de faire vivre le patrimoine, et de le transmettre, au delà d'une simple visite guidée, mais par une approche qui se veut innovante et ludique.

Les acteurs du patrimoine font de plus en plus souvent appel à des créateurs, car s'inscrire dans une telle démarche est signe d'innovation et d'ouverture d'esprit.

C'est dans cet esprit là qu'ont été construites les « villes créatives », réseau mis en place à partir de 2004 par l'UNESCO. Ainsi, la ville de Lyon a pu rayonner dans le domaine des nouvelles technologies, et celle de Saint-Étienne dans celui du design, notamment avec l'ouverture de son musée du design et de l'industrie.

L'artiste qui porte la création, outils innovant, investi de plus en plus les lieux patrimoniaux, afin de faire naître son art.

---

<sup>21</sup> Olivier Kaepelin, *Exposer l'art contemporain dans les monuments historiques*, actes de colloques INP, 7 octobre 2010.

Contrairement au patrimoine, la création évolue, se remet en question sans cesse, se transforme.

Le patrimoine, au contraire peut revêtir un aspect intouchable, sacré qui doit à tout prix être conservé. Pourtant, pour qu'il puisse continuer de vivre et avoir un intérêt culturel pertinent, le patrimoine doit sans cesse être réapproprié par les individus, et ne peut être figé dans le temps, quel que soit leurs âges ou leurs situations sociales.

C'est pour cette raison que l'artiste apporte une valeur ajoutée au patrimoine, en le donnant à percevoir d'une façon inédite.

Le patrimoine nourrit donc la création dans ce sens là. Et de même, la création nourrit le patrimoine dans le sens où la création permet de montrer à travers le regard de l'artiste, un aspect inédit du patrimoine quel qu'il soit.

Il est important de comprendre pourquoi création et patrimoine peuvent se nourrir, et permettre une meilleure appropriation du patrimoine, comme cela est mis en avant dans l'opération des Portes du temps.

De plus, la notion de patrimoine a évolué. Effectivement, le patrimoine fait maintenant l'objet de questionnement, de réexamen, qui le détachent de son caractère intouchable. Le rapport que nous avons au passé évolue, de telle façon qu'un esprit critique est développé. De cette manière, le patrimoine est défini comme « instable et mouvant, car la complexité, la diversité et le caractère changeant des sociétés actuelles sont tels que le rapport au passé devient l'objet d'un réexamen constant. Intenable serait aujourd'hui l'idée d'un patrimoine unique, qui, tel un destin, contraindrait notre rapport à l'histoire et notre identité collective. Endroit et envers d'une même pièce, créations et patrimoines se conditionnent donc mutuellement(...). Il s'agit de procéder au décroisement de professions et de compétences trop longtemps séparées et de susciter de nouveaux parcours. »<sup>22</sup>

Ainsi, la définition du patrimoine telle qu'elle avait été héritée à la Révolution, avec sa volonté de créer et de susciter une identité nationale forte, afin de garantir l'unité de la patrie et l'émergence d'une République, évolue aujourd'hui et s'ouvre à une remise en question.

---

22 Olivier Kaepplin, *Exposer l'art contemporain dans les monuments historiques*, actes de colloques INP, 7 octobre 2010.

C'est également pour cette raison que le domaine de la création peut désormais s'insérer dans le champs vaste et multiple des patrimoines.

Des exemples concrets permettent d'affirmer qu'il existe de nouvelles démarches, au niveau national, afin d'établir une meilleure collaboration entre les domaines de la création et du patrimoine, qui permettrait de palier au trop grand cloisonnement caractéristique à la France, qui détonne avec le monde anglo-saxon « où collaborations et circulation de compétences sont la règle. »<sup>23</sup>

Par exemple, l'École des Chartes tend aujourd'hui à réfléchir sur de nouveaux modes de diffusion d'informations auprès d'un public le plus large possible. Ces modes de diffusion seraient des produits multimédias et ludiques, issu de la création, afin de toucher le grand public. En parallèle, le DICEN tend à réfléchir à l'utilisation de la création artistique comme outils de médiation à destination de publics empêchés, jeunes, immigrés, exclus, que l'opération des Portes du temps voudrait toucher.

Outre l'appropriation du patrimoine bâti par les artistes eux-même via leur propre regard et leurs créations, la création artistique peut également être un moyen pour les habitants de se réapproprier un lieu patrimonial en le (re)découvrant à travers le prisme de la création.

### **2.3) La création, outil de médiation préconisé par l'opération des Portes du temps**

Selon Jean Caunes, dans son ouvrage *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*<sup>24</sup>, la création contemporaine permet de créer les conditions de la réception de la culture. Ainsi, la création permet de créer des moments d'échanges et de partage propice à la réception et à l'appropriation du patrimoine.

---

23 Université Paris 1, *État de l'Art Programme 1 – Création et Patrimoines en interaction*, Annexe 2 – Thématique générale et projet du labex CAP .

24 In Jean Caunes, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

Dans la première partie de ce travail, tous les enjeux et objectifs qui gravitent autour de l'opération des Portes du temps ont été mis en avant et analysés. Création, patrimoine et éducation populaire sont des éléments centraux de cette opération, qui s'imbriquent et se nourrissent l'un l'autre. La tâche est complexe, et l'application concrète des directives données par le Ministère de la culture représente la préoccupation première des porteurs de projets des Portes du temps, qui cherchent la validation de leur projet par le ministère.

Ainsi, ces trois éléments essentiels qui font la particularité du projet doivent être combinés, de façon logique et efficace. Les porteurs de projets doivent donc, dans cette optique, construire des partenariats suffisamment nombreux et solides, mêlant à la fois des acteurs de l'éducation populaire et du domaine du patrimoine et de la création, afin de garantir un travail de concert, et l'articulation des différents domaines.

### **2.3.1) Une stimulation de l'imaginaire des enfants**

Dans le cadre des Portes du temps, la création permet aux enfants d'assimiler des connaissances sur le patrimoine, de façon dynamique et de façon à ce que leur imaginaire soit sollicité. Au delà des faits, des connaissances, et des notions de patrimoine que les enfants auront pu assimiler à la fin de l'événement des Portes du temps, c'est surtout leur imaginaire, ce qu'il font du patrimoine qu'il se sont approprié qui est important.

### **2.3.2) La création par les enfants**

« Mettre en place un processus de création et d'expérimentation à travers la rencontre d'artistes et de médiateurs professionnels », c'est l'une des directives du ministère de la Culture, à destination des porteurs de projets Portes du temps.

Les enfants doivent donc être amenés eux même à utiliser la création, afin d'exprimer leur propre façon de percevoir le patrimoine. Cette démarche permet donc également de sensibiliser les enfants à la pratique de l'art, comme échappatoire, comme moyen de s'exprimer, de s'accomplir.

## **II – Chantons Chambéry, une application locale de l'opération des Portes du temps**

Par mon stage de six mois au sein de la Fondation Facim, en tant qu'assistante sur le projet des Portes du temps, j'ai eu pour mission de contribuer à la réalisation concrète du projet, tel qu'il a été pensé par Bérengère Cournut, jeune auteur et écrivain, travaillant avec la Fondation Facim, et sollicitée par elle pour penser et concevoir un projet autour du patrimoine de la ville de Chambéry.

Dans cette seconde partie, la conception, la réalisation et les enjeux du projet *Chantons Chambéry*, porté par la Fondation Facim, seront mis en relief, dans le but de comprendre comment, de façon concrète, un porteur de projet des Portes du temps, peut appliquer sur son propre territoire les directives du ministère de la culture, et allier de façon pertinente patrimoine, création et éducation populaire.

### **1) Un porteur de projet, la fondation Facim**

#### ***1. 1) Une fondation reconnue d'utilité publique***

La Fondation Facim, Fondation d'Action Culturelle Internationale en Montagne, a été créée par Gille Laroque, directeur de l'Office du Tourisme de Courchevel, et journaliste, dans les années 1970. La Fondation a été créée dans le but de faire de la montagne un lieu de rencontre et d'échange international et cela est favorisé par la position géographique des Alpes en Savoie. Son objectif est également de promouvoir et de valoriser les patrimoines de la Savoie, et c'est pour cette raison qu'elle a été reconnue d'utilité publique en 1976, ce qui permet maintenant à la Fondation de bénéficier de fonds publics.

Avec les Jeux Olympique d'Albertville en 1992, la Fondation Facim élargie son champ d'action, à la fois son territoire mais également ses offres qui mettent l'accent sur le patrimoine et la culture, avec une programmation de qualité notamment sur les vallées de Tarentaise et de Maurienne ayant obtenu en 1991 le label Pays d'art et d'histoire. Aujourd'hui, la Fondation est engagée auprès de différents territoires dans le but de faire

vivre leurs patrimoines et leurs identités propres. Elle s'engage également auprès des habitants, afin qu'ils puissent s'approprier leur patrimoine, à travers une offre culturelle riche et diversifiée. Enfin, la Fondation intervient également en milieu scolaire, et vient apporter à l'apprentissage des enfants, une dimension culturelle, qui leur permettra d'être sensible à ce domaine.

Le territoire d'action de la Fondation Facim s'est étendu au fil du temps, tout comme les domaines d'actions de la Fondation, son importance dans le développement culturel locale, et son équipe permanente comme non permanente. Depuis les années 1970, la Fondation a donc pris de plus en plus d'ampleur, au point de devenir un acteur culturel incontournable en terme de valorisation du patrimoine de la Savoie, et au delà (cf Annexe 1.). Aujourd'hui, la Fondation fonctionne en deux pôles, tout deux coordonnés par la directrice Martine Buisart, avec l'aide de Laurène Ermacore qui a été responsable de mon stage, car chargée du projet des Portes du temps. Le pôle patrimoine, implanté en premier dans la Fondation, a pour objectifs d'animer et mettre en valeur le patrimoine de la Savoie, mais également d'un territoire plus vaste. C'est également ce pôle qui a la charge d'animer le label Pays d'art et d'histoire pour le département de la Savoie. Le second pôle, le pôle littéraire, a été créé en 2001, sur une demande politique. Il est chargé de mettre en place une résidence de jeune écrivain tous les ans en Savoie, et d'organiser des rencontres littéraires chaque Printemps.

### **1.1.2) Une structure atypique**

La Fondation est née d'une initiative privée, mais a été reconnue d'utilité publique par un décret paru dans le journal officiel de 1976, ce qui lui vaut le soutien de collectivités territoriales, et surtout du conseil départemental de la Savoie. Au delà du soutien financier accordé par le conseil départemental à la Fondation, un droit de regard sur les actions de la Fondation est également exercé, car le président du conseil d'administration de la Fondation n'est autre que le président du conseil départemental de la Savoie, Hervé Gaymard. De plus, certains des membres du conseil d'administration de la Fondation sont également des agents du conseil départemental de la Savoie, tel que Jean Luquet, directeur du service patrimoine. De même la Région Rhône-Alpes apporte également son soutien à la Fondation, et plus

particulièrement en participant au financement des rencontres littéraires, organisées par le pôle littéraire de la Fondation Facim.

Le conseil d'administration est très important puisqu'il oriente les décisions et les actions de la Fondation, il est composé comme nous venons de le voir, de membres de collectivités territoriales, mais aussi de représentants de l'État, et d'experts culturels.

La Fondation Facim jouit également de subventions européennes, qui représentent environ 7% de son budget global.

Au delà de ces financements publics, la Fondation Facim est allée chercher des financements privés, notamment sous forme de mécénat. Ainsi, 23% des ressources propres de la Fondation Facim sont issus de ce mode de financement.

La Fondation Facim a donc une organisation et une configuration particulière, dans laquelle se mêlent acteurs privés et acteurs publics. Cette particularité est essentiellement liée au fait que la Fondation, bien que d'origine privé, ai été reconnue d'utilité publique en 1978.

## **1.2) Le pôle patrimoine, un vaste champ d'action**

Le pôle patrimoine de la Fondation Facim est composé de différents membres. Tout d'abord, comme l'exige le label Ville et pays d'art et d'histoire, un animateur du patrimoine doit être à la tête de l'animation de ce label. Pierre-Yves Odin, animateur du patrimoine dans le cadre de ce label est donc également à la tête du pôle patrimoine. Il a pour objectif de coordonner les actions concernant le patrimoine, et donne donc des orientations aux 20 guides conférenciers qui travaillent avec la Fondation. Pierre-Yves Odin travaille également avec les référents, qui sont quatre personnes chargées d'assurer l'application des actions culturelles dessinées par la Fondation sur ses différents territoires d'action.

En effet, il existe des personnes référentes chargées de représenter la Fondation sur leurs territoires, en Tarentaise, dans le Beaufortain, en Maurienne, et enfin dans le Val d'Arly et Ugine. Ces quatre territoires sont donc les principaux champ d'action de la politique culturelle de la Fondation Facim. Pour ce qui est de l'équipe permanente, trois personnes travaillent au sein du pôle patrimoine, avec l'animateur du patrimoine.

Sandrine Perrez ainsi que David Dereani sont chargés de gérer l'organisation de visites pour des groupes. Sandrine Perrez, elle, démarché également différents groupes, afin de leur proposer des offres culturelles qui leur correspondent le mieux. David Dereani travaille également comme guide conférencier.

Ensuite, Robert Porret qui constitue également un membre de ce pôle patrimoine, est chargé du public scolaire. Habitué à effectuer de la médiation culturelle en direction des enfants, M. Porret a également été l'un des intervenant de l'équipe des Portes du temps, pour cette année 2015, comme pour les éditions précédentes.

### **1.2.1) L'animation du pays d'art et d'histoire**

Le label Pays d'art et d'histoire a été crée en 1985 par le Ministère de la culture, et plus particulièrement à travers la Direction Générale des patrimoines. L'objectif est de mettre en place une politique de valorisation et de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine. Ce label permet notamment de mettre en avant les différentes identités patrimoniales en France.

La première mission du pôle patrimoine réside dans l'animation du label Pays d'art et d'histoire, c'est-à-dire dans l'application, l'adaptation des directives du Ministère de la culture. Depuis 1995, un comité national des Villes et Pays d'art et d'histoire travaille à orienter la politique culturelle des détenteurs du label.

Le label pays d'art est d'histoire «qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie. Le terme de patrimoine doit être entendu dans son acception la plus large, puisqu'il concerne aussi bien l'ensemble du patrimoine bâti de la ville que les patrimoines naturel, industriel, maritime, ainsi que la mémoire des habitants. Il s'agit donc d'intégrer dans la démarche tous les éléments qui contribuent à l'identité d'une ville ou d'un pays riche de son passé et fort de son dynamisme».<sup>25</sup> Aujourd'hui, il existe 179 labels Ville et pays d'art et

<sup>25</sup> Site des Ville et pays d'art et d'histoire - <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>

d'histoire en France, dont 11 se trouvent dans la région Rhône-Alpes. Outre le label Pays d'art et d'histoire des Haute vallées de Savoie, qui est animé par la Fondation Facim, les villes de Chambéry, d'Albertville et d'Aix les bains détiennent également le label Ville d'art et d'histoire en Savoie.

Le but de ce label est donc d'encourager et de proposer des moyens aux collectivités territoriale – La Fondation Facim n'est pas une collectivité territoriale mais peut porter ce label car elle est reconnue d'utilité publique- afin de permettre une réappropriation du patrimoine par ses habitant. Le porteur de label se doit donc de proposer une offre culturelle attractive permettant la mise en place d'une médiation efficace à destination de différents publics.

En ce qui concerne les directives du Ministère de la culture pour les porteurs de ce label, outre la charte graphique en matière de communication qui s'impose à eux, il est stipulé que le porteur de label doit mettre en place un CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine), qui a pour objectif de proposer une médiation pour tendre à une appropriation du patrimoine par les habitants. Ce centre doit permettre une lecture facile et dynamique du patrimoine et de l'histoire de la ville ou du pays, en utilisant par exemple des maquettes. Le centre d'interprétation n'est pas un musée, car ils ne possèdent pas de collection, mais il sont dotés d'outils de médiation qui se doivent d'être pédagogiques.

En ce qui concerne cet équipement, la Fondation Facim est une exception, puisqu'elle ne dispose pas de CIAP. De part la vastitude de son territoire d'action, le Fondation a préféré la mise en place d'un « dispositif d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ».

Ce dispositif se traduit concrètement par la création de six thématiques correspondant à différents itinéraires et différents territoires.

« Les chemins du baroque », « Pierre-fortes de Savoie », « Terres des Alpes », « Archipels d'altitude », « Voyages autour de la table » et « Les chemins de l'hydroélectricité » sont les six appellations qui désignent les thématiques des différentes visites et animations proposées par le Fondation dans le cadre de l'animation du pays d'art et d'histoire.

Ces différents itinéraires impliquent différents acteurs et partenaires, ce qui permet de faire sa richesse. Par exemple, la Fondation a bâti un partenariat solide avec EDF pour la thématique «Les chemins de l'hydroélectricité».

Le pôle patrimoine a donc un champ d'action vaste et des thématiques variées, qui font appels à différentes formes de médiation, que ce soit par des visites, des rencontres, des ateliers ou des dégustations.

Cette diversité et le reflet de la vision large du patrimoine par la Fondation Facim, qui œuvre pour valoriser le patrimoine sous toutes ses formes, et pas seulement le patrimoine bâti.

Par exemple, la Fondation considère le paysage comme un patrimoine, et travaille avec des guides de haute montagne ce qui est une démarche plutôt novatrice.

Ce vaste champ de thématiques s'est également élargie en 2001, avec la création d'un pôle « vie littéraire » au sein de la Fondation.

Au delà de sa mission patrimoniale, la Fondation Facim participe également au développement du tourisme en Savoie, et travaille avec de nombreux Offices du tourisme.

Elle travaille particulièrement avec Savoie Mont Blanc, agence touristique concernant la Savoie et la Haute Savoie. Cette participation au développement touristique se matérialise également avec la participation de la Fondation à l'alimentation de la base de données SITRA, qui recense les différentes proposition touristiques de la Région.

#### ***1.4) Le pôle Vie littéraire, un élargissement de l'action de la Fondation, l'artiste lié au patrimoine***

En 2001, une demande a été formulée par le président Hervé Gaymard, allant dans le sens de la création d'un pôle vie littéraire, qui viendra compléter les actions culturelles de la Fondation.

Ce pôle est aujourd'hui constitué de deux personnes. Mathilde Walton est la responsable de ce pôle, et travaille avec Céline Messina.

Toutes deux, travaillent sur plusieurs événements qui ont pris de plus en plus d'ampleur et qui sont devenus importants dans le paysage culturel du territoire.

Tout d'abord, la Fondation propose une résidence d'écrivain. Elle propose aux artistes de venir résider au Château des Allues, et de se faire connaître du public savoyard, notamment du jeune public par des rencontres dans les collèges ou dans les librairies. Chaque année, un projet est mené entre une classe de collégiens et l'artiste en résidence, ce qui permet un contact enrichissant pour les jeunes. La résidence a également et surtout pour objectif de donner du temps à l'écrivain pour se retirer et travailler, avec l'inspiration que le lieu pourrait leur insuffler. La résidence, c'est donc «Trois mois au château des Allues, pour travailler mais aussi pour parler de son travail et se confronter à un territoire et un public nouveau».

La Fondation instaure donc une relation privilégiée avec de jeunes écrivains en pleine émergence, ce qui leur permet notamment de contribuer à leur notoriété.

Au-delà de la mise en place d'une résidence d'artiste tout les ans, la Fondation Facim propose également des rencontres littéraires composées de différentes interventions d'écrivains sur différents territoires, et qui est clôturée par un événement de grand ampleur. L'artiste en résidence est mise en avant lors de cet événement, puisqu'elle choisit un invité d'honneur

La journée commence par une promenade littéraire, et se poursuit par une table ronde sur un thème spécifique, souvent, il s'agit d'un thème lié au patrimoine paysager de la Savoie, et se termine par une projection.

Cette année, le public a pu rencontrer Ingrid Thobois, Olivier Rollin et Mathias Enard à l'abbaye de Haute-combe au bord du lac du Bourget.

La Fondation Facim œuvre donc pour la valorisation de la Savoie, de ses patrimoines et de ses cultures, en proposant une offre culturelle vaste et diversifiée, qui ne se contente pas seulement d'ouvrir les portes du patrimoine bâti aux touristes. Gastronomie, architecture, paysage, culture des alpages, littérature et d'autres domaines encore ont été investis par l'action de la Fondation.

De plus, l'artiste et la création sont des thèmes qui sont chers à la Fondation, qui est consciente que ces domaines sont également des moyens de dire les patrimoines, de transmettre, et d'expérimenter pour les publics quels qu'ils soient.

Enfin, la Fondation Facim possède également ses propres éditions, et peut ainsi mettre en valeur des travaux effectués par les artistes avec lesquelles elle a pu travailler.

La création est actuellement au cœur des préoccupations de la Fondation Facim, qui a organisé début mai un voyage d'études sur trois jours, permettant à son équipe, et à ses partenaires, de découvrir l'art contemporain à travers un itinéraire dans la région du Limousin.

## **1.5) L'alliance de la création et du patrimoine : au cœur de l'action de la fondation**

### **1.5.1) Laurent Moriceau, un artiste rattaché au label pays d'art et d'histoire**

La Fondation Facim a la particularité de faire appel à des artistes, pour contribuer à l'animation du Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie. Ainsi, l'artiste vient, par sa création, proposer au public une nouvelle vision du patrimoine, à travers son regard qui lui est propre.

Laurent Moriceau est un artiste contemporain à qui la Fondation a fait appel pour être associé au label Pays d'art et d'histoire des hautes vallées de Savoie sur la période 2014-2015. La thématique de cette association a été choisie par la Fondation et l'artiste « Patrimoine et lien social ».

Dans ce cadre là, plusieurs projets ont été menés par lui, en collaboration avec des collégiens, afin de sensibiliser les élèves à la création artistique.

« Dessine moi le goût du Beaufort » est un projet mené par Laurent Moriceau sur le territoire du Beaufortain, dans le cadre des itinéraires de découvertes *Terre des Alpes, Voyages autour de la table* et *Saveurs d'automne* qui sont, comme nous avons pu le constater précédemment, des éléments constitutifs du dispositif d'interprétation de l'architecture et du patrimoine mis en place par la Fondation Facim.

Ce projet permet une rencontre entre la création contemporaine et le patrimoine gastronomique de la Savoie, mais également culturel car la fabrication du Beaufort renvoie également à la terre savoyarde.

Ce premier projet s'est déroulé en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, une rencontre a eu lieu entre des professionnels et les élèves, autour d'une dégustation, afin d'initier les élèves au vocabulaire spécifique à la fabrication et à la dégustation du fromage. Ensuite, un atelier dessin a été animé par l'artiste auprès des collégiens, afin de leur apprendre à transcrire le langage, leur pensées, leur ressentis, par le dessin. S'en est suivi un atelier de préparation à la pyrogravure, car le but du projet artistique réside dans la réalisation d'une œuvre composée d'un beaufort pyrogravé par les élèves. Enfin, la dernière étape a été de procéder à la pyrogravure du beaufort. Pour ce projet «L'objectif était de développer un imaginaire de la dégustation du beaufort (fromage qui évoque un territoire et plus encore l'histoire et le devenir d'une communauté) (...) le beaufort, sujet de réflexion et support d'expression devient le beaufort paysage sur lequel est retranscrit un ensemble de dessins grâce à la technique de la pyrogravure. »<sup>26</sup>.

Le projet mené par Laurent Moriceau avec un groupe de collégien permet donc de porter un regard original, décalé et inédit sur l'expression de la culture savoyarde.



Beaufort pyrogravé, Laurent Moriceau, Fondation Facim, 2014

---

26 Fondation Facim, *Dessines moi le goût du beaufort*, Communiqué de presse, 27 mai 2014.

Cette année, Laurent Moriceau a également mené un projet avec le collège de Beaufort, intitulé *Beaufortissimo ! Dessine moi la musique des alpages*. Il s'agit d'une « libre interprétation par des collégiens d'un élément clé du patrimoine agropastoral : le carillon des cloches et sonnettes des troupeaux de montagnes. Ce carillon, élément d'une identité forte du patrimoine, est aussi un élément musical à part entière : il compose un paysage sonore aléatoire, loin des musiques traditionnelles ou des airs diffusés sur les ondes radios. »

27

Laurent Moriceau a donc réalisé un carillon qui sort de l'ordinaire, confectionné avec des objets récupérés, et les collégiens ont ensuite effectué deux concerts avec cet instrument.

Encore une fois, les collégiens sont amenés à devenir artiste, et à s'exprimer tout en s'appropriant la culture savoyarde.

D'autres artistes ont également travaillé avec la Fondation dans l'optique de porter un regard sur le patrimoine. Ainsi, la Fondation Facim a coédité avec les éditions Guérin, des ouvrages reprenant les photographies de l'artiste Céline Clanet. Ces ouvrages intitulés *Ugine, une ruée vers l'acier* et *Les Chapuis, géographie d'un secret Du torrent au courant, des barrages et des hommes en Savoie*, met en valeur l'histoire d'Ugine, et de l'hydroélectricité. Une exposition des photographies de l'artiste a même eu lieu à la demande d'ERDF à l'intérieur d'une centrale hydroélectrique.

### **1.5.2) Les Portes du temps, porté par la Fondation depuis 2006**

Outre les différents projets artistiques la Fondation Facim fait intervenir des artistes dans le cadre du projet des Portes du temps.

En 2014, c'est l'écrivain Bérengère Cournut, qui avait effectué une résidence au Château des Allues a été sollicité par la Fondation, pour penser et concevoir un projet artistique autour du château de Miolans, lieu patrimonial où s'est déroulé l'édition 2014 des Portes du temps.

L'auteur a donc décidé d'écrire un conte pour enfants, spécialement pour le château de Miolans et pour l'occasion. Tout en respectant l'histoire et l'architecture du château,

<sup>27</sup> [www.fondation-facim.fr](http://www.fondation-facim.fr) consulté le 23 juillet 2015

l'écrivain a pensé tout un univers imaginaire gravitant autour de la réalité, et qui servent de passerelles pour les enfants. Le comte, élément bien connu des enfants, sert donc de vecteur pour les mener vers l'inconnu, l'architecture et l'histoire du château de Miolans et de ses jardins.

La création a donc une place importante dans l'action de la Fondation, comme nous avons pu le constater. Mobilisant les habitants du territoire où elle agit, l'action culturelle de la Fondation sollicite le savoir-faire des artistes, et leur capacité à créer des moments collectifs, où la création se construit collectivement et permet de saisir des choses relatives aux patrimoines riches et variés des hautes vallées de Savoie.

*Chantons Chambéry*, l'édition 2015 des Portes du temps porté par la Fondation Facim est un exemple tout à fait pertinent de transmission par la création, et dans une optique de création de lien social, de contribution à l'éducation populaire.

## **2) Chantons Chambéry, un projet artistique conçu par Bérengère Cournut alliant création, patrimoine et éducation populaire**

Depuis 2006, la Fondation Facim porte le projet des Portes du temps sur son territoire. Elle tend à appliquer les directives du Ministère de la Culture, et d'atteindre les objectifs qui ont été fixés en matière de sensibilisation aux patrimoines, par une médiation faisant appel à la création, à l'expérimentation. Afin que les enfants soient acteurs de leurs apprentissages, et afin que ces apprentissages aboutissent à une réflexion, l'introduction du moyen de la création dans le processus de transmission est primordial.

Cette année, pour la 10ème édition des Portes du temps, et dans le contexte du 30ème anniversaire de la Ville d'art et d'histoire de Chambéry, il a été décidé que le projet des Portes du temps permettrait une appropriation et une sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et à l'histoire de la ville de Chambéry, mais également une sensibilisation à la musique, à la chanson et tout ce que cette activité permet.

Bérengère Cournut est une jeune écrivain, également correctrice pour la presse, qui a écrit plusieurs romans aux éditions Attila tel que *l'Écorcobaliseur*, et *Schaslamitt*.

Bérengère Cournut a également effectué une résidence avec la Fondation Facim en 2013. Habitué à animer des ateliers d'écriture pour enfants, la jeune auteur s'est vu confiée l'opération des Portes du temps 2014 porté par la Fondation Facim. C'est dans ce contexte qu'elle a écrit et créé le projet *Raconte moi « chat » l'histoire de Miolans*, comte inspiré de l'histoire et de l'architecture du château de Miolans.

## **2.1) Chantons Chambéry : la création au service du patrimoine, et le patrimoine comme outil de création**

Le projet Chantons Chambéry a pour objectif de mettre en valeur et animer le patrimoine bâti ou culturel ou encore musical de la ville, dans l'optique d'une appropriation par des enfants de 8 à 12 ans issus des centres de loisirs des départements de l'Isère, de la Haute-Savoie et de la Savoie, et en priorité les centres de loisirs qui sont situés en zones dites sensibles, ou dans des « quartiers politiques de la ville ».

L'objectif principal réside donc dans une sensibilisation au patrimoine d'un jeune public habituellement éloigné de l'offre culturelle, par une médiation culturelle ludique et originale. Il s'agit également d'une ouverture des sites aux jeunes qui n'ont pas accès à ce patrimoine. Issus de zones sensibles, urbaines et rurales, ces jeunes ne partent pas souvent en vacances l'été. Les centres de loisirs sont donc les destinataires de cette opération, et il m'a été confié d'organiser une réunion de présentation du projet auprès des directeurs/directrices de centres de loisirs.

Il s'agit enfin de conduire un véritable projet éducatif et culturel, pour faire émerger des questions sur la citoyenneté et le vivre-ensemble.

### **2.1.1) Un concept original**

Cette année, le thème de la musique et plus particulièrement celui de la chanson a été retenu comme moyen ludique et créatif de médiation. La journée s'organise en trois temps, et s'articule autour de trois sites patrimoniaux incontournables de la ville de Chambéry que

sont le château des Ducs de Savoie, l'Hôtel de Cordon, et le cloître du Musée Savoisien. Chacune de ces trois étapes a été le lieu de découvertes architecturales, historiques culturelles, par la médiation orale mais également par la musique, ou la chanson. Un recueil de chansons a d'ailleurs été conçu tout spécialement par Bérengère Cournut pour l'occasion et sert de fil rouge aux enfants tout au long de la journée. Au delà des chansons écrites, qui relatent la vie de personnages qui ont fait Chambéry, ou encore la construction de la ville, ce recueil possède également des espaces dédiées aux enfants, pour qu'il puissent s'exprimer, écrire à leur tout.

### **Etape au château des ducs de Savoie**

Dans un premier temps, les enfants découvrent le château des Ducs de Savoie. Accompagné par le responsable des scolaires de la Fondation Facim, Robert Porret, ils apprennent que le château a été le lieu de pouvoir de la Maison de Savoie, lorsque la ville de Chambéry en a été la capitale de 1295 à 1563. À travers une lecture de façade, il fait découvrir aux enfants le vocabulaire propre à l'architecture d'un château fort du Moyen-âge et oriente sa visite de sorte que les enfants réfléchissent à la façon dont on pouvait attaquer un château à cette époque. Les enfants ont donc été acteurs de la visites, et non passifs.

### **Le contenu culturel de cet atelier :**

Le château de Chambéry a un destin intimement lié à celui des Ducs de Savoie. La Maison de Savoie est l'une des plus ancienne dynastie européenne qui a véritablement marqué l'histoire de Chambéry, et ses dirigeants ont régné pendant presque 1000 ans sur des territoires d'un côté ou de l'autre des Alpes. L'histoire de la Maison de Savoie est donc primordiale dans cet atelier, pour que les enfants comprennent l'importance politique que revêtait le château devant lequel ils se trouvent.

A l'époque où Chambéry n'était encore qu'un bourg appartenant au vicomte Berlion de Chambéry, celui-ci a été racheté par Thomas Ier, comte de Savoie, et dans un deuxième temps, son petit-fils Amédée V rachète le château en 1295. C'est donc en attirant les convoitises de la Maison de Savoie que la ville de Chambéry a eu autant d'importance. Cette origine est d'autant plus importante à transmettre aux enfants, qu'elle permet de comprendre que jusqu'au rattachement de la Savoie à la France en 1860, Chambéry n'était

pas une ville française, mais de l'État de Savoie. Cette origine particulière et qui fait la richesse de l'histoire de la Savoie, est donc importante à transmettre aux enfants, afin qu'ils perçoivent que la Savoie, et par l'intermédiaire de la ville de Chambéry, possède une culture et une identité qui lui est propre.

En parallèle de l'intervention du guide, j'ai eu pour mission d'animer la partie musicale et chantée de cet atelier au château de Chambéry.

La première chanson de cet atelier, intitulé *Christine de France*, met en lumière l'histoire riche de ce personnage emblématique de la ville de Chambéry. En interprétant cette chanson, j'ai pu transmettre aux enfants l'histoire de ce personnage de façon plus imagée, ludique et sensible.

Christine de France est un personnage remarquable de l'histoire de la ville, dans le sens où elle a été régente de la Maison de Savoie entre 1637 et 1647. Fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, également sœur de Louis XIII, elle a donc du faire face à des attaques ennemis durant sa régence, mais également à une guerre civile puisque ses deux beaux-frères ont convoité le règne de la Maison de Savoie avant d'une réconciliation n'ait lieu en 1642. La régente a contribué à la puissance de la Maison de Savoie, de telle sorte qu'elle est connue aujourd'hui pour sa popularité auprès de ses sujets qui l'avaient baptisé «Madame Royale ». L'évocation de Christine de France a donc permis de mieux comprendre l'importance de la Maison de Savoie, très convoitée à l'époque.

En écrivant la chanson Christine de France, sur l'air de la *ballade des Dames du temps jadis de Brassens*, *Bérengère Cournut* a voulu faire appel à la sensibilité des enfants afin de comprendre l'histoire de cette femme.

Plusieurs éléments composant le château de Chambéry ont été présentés aux enfants, notamment l'histoire du carillon de Chambéry, réalisé à l'occasion de l'exposition universelle qui s'est tenue en 1947 à Paris. Le Pays de Savoie a été représenté par la reconstitution d'un village typique de la région dans lequel se tenait un carillon. Après avoir été ambitionné par de nombreuses villes, l'instrument a pu regagner Chambéry grâce à de grandes familles Savoyardes ainsi que des mécènes. Aujourd'hui remplacé par un carillon beaucoup plus important dans la tour de la Sainte-Chapelle du château, l'ancien instrument a été déposé

dans le parc du château. Au cours de cet atelier, j'ai donc pu faire jouer les enfants sur ce carillon, à l'aide de maillets.

Les enfants ont donc pu apprendre par l'expérimentation, et ont découvert un instrument atypique qui fait la richesse du patrimoine et de l'histoire de Chambéry.

Pour ce qui est de la découverte des autres éléments architecturaux du château, comme la Tour des archives, ou encore la Sainte-Chapelle et la Tour médiévale, une chanson intitulée *Au château de Chambé*, accompagnée de gestes, a permis aux enfants de retenir certains éléments importants, afin de mieux comprendre à quoi servaient à l'époque les différentes constructions du château.

En guise de conclusion de cet atelier au château des Ducs de Savoie, les enfants ont été amenés à faire appel à leur imagination en composant eux même un couplet de chanson. Ils ont donc eu l'opportunité de s'exprimer face à ce qu'ils venaient de découvrir.

L'étape au château de Chambéry utilise une médiation ludique, par la musique, la chanson, mais également par une découverte architecturale dynamique utilisant l'imaginaire des enfants, et leurs réflexions, pour leur permettre de comprendre comment un château était construit pour se défendre des attaques ennemies. Cette étape permet de comprendre l'importance de Chambéry en tant que Capitale de la Maison de Savoie, et donne une autre dimension à la perception que les enfants peuvent avoir de la ville.

#### **L'étape à l'Hôtel de Cordon, une découverte de la vieille ville de Chambéry**

Chambéry ayant été un lieu de pouvoir, de nombreuses familles de notables sont venues s'y installer lorsque celle-ci est capitale de la Maison de Savoie. C'est pour cette raison que de nombreux hôtels particuliers sont construits, afin de pouvoir accueillir ces familles. Ce sont de beaux immeubles surmontés de hautes tourelles d'escalier. L'hôtel de Cordon, construit au XVI<sup>ème</sup> siècle illustre bien ce fait. Les enfants ont donc pu le découvrir, et comprendre ainsi l'importance de Chambéry à l'époque.

Au delà de cet aspect, l'étape des Portes du temps à l'hôtel de Cordon a également été l'occasion pour les enfants de découvrir la vieille ville de Chambéry, et ses spécificités architecturales.

Contenu Culturel :

En effet, la ville de Chambéry a la particularité d'être construite sur pilotis, ce dont les enfants n'ont pas conscience aujourd'hui, car la rivière Albanne ainsi que les marécages sur lesquels la ville est construite sont aujourd'hui recouverts.

De plus, les enfants ont été amenés à déambuler dans les petites allées de Chambéry, qui font également la particularité de la ville. Ce sont des passages couverts qui relient les maisons entre-elles et forment un véritable dédale.

Parcourant la vieille ville, les enfants ont également appris que les cabornes sont une autre spécificité historique de la ville Chambéry. Il s'agissait de cabanes en bois, qui occupaient autrefois la place Saint-léger, place aujourd'hui bien connue des enfants, car très commerçante et au cœur de la ville. Cette déambulation leur permet donc de découvrir la ville, ou de la redécouvrir sous un jour nouveau. Les enfants ont d'ailleurs interprété la chanson intitulée *Cabane sur l'Albanne* dans une allée de la vieille ville de Chambéry. Cette chanson raconte comment et pourquoi la ville de Chambéry a subi de nombreuses transformations au niveau architectural.

Lors de cette étape, la vie du comte de Boigne, aventurier bienfaiteur de la ville de Chambéry a été particulièrement mise en relief, notamment à travers la chanson *Tourne, tourne, tourne* (cf annexe). Cette chanson interprétée par Maurice Casagrande, ancien chef de projet des Portes du temps à la Fondation Facim, permet aux enfants de prendre connaissance de la vie d'aventures qu'a pu mener ce Chambérien issu d'une famille de marchands. Ayant fait fortune aux Indes, par le commerce mais également par sa carrière militaire, Benoît de Boigne revient en France et reçoit certains honneurs et certaines distinctions. Ainsi, il fut anobli Général Comte de Boigne par le Roi de Sardaigne, et président du Conseil général du Mont-Blanc par Napoléon. Il a dédié le reste de sa vie à la ville de Chambéry, qui lui doit de nombreuses rénovations. Sans le comte de Boigne, Chambéry n'aurait jamais eu le même visage, et la Fontaine des éléphants, monuments emblématique de la ville lui rend

hommage, ce qui n'est que peu connu du public, et également des chambériens eux-même. Afin de mieux comprendre l'histoire de cette fontaine, les enfants ont eu à compléter une chanson à trous, leur permettant ainsi d'apprendre de façon ludique.

L'étape à l'hôtel de Cordon accompagnée de la déambulation dans la vieille ville de Chambéry a donc permis aux jeunes de comprendre qu'une ville se forge, se transforme et se modernise au cours du temps. Même si de nombreux éléments spécifiques à la ville de Chambéry restent encore aujourd'hui dans le paysage urbain, les enfants ont pu comprendre que l'histoire encore présente a laissé place à des métamorphoses, et que le Chambéry des Ducs de Savoie, ne ressemble pas à la ville d'aujourd'hui.

## **Le cloître du Musée Savoisien**

La dernière étape de la journée *Chantons Chambéry* propose une découverte du cloître du Musée Savoisien et de ses alentours. Cette étape permet de mettre en valeur deux autres aspects de l'histoire de Chambéry, c'est-à-dire la présence de la communauté des franciscains dans la ville de part les lieu découvert par les enfants, mais également, et c'est une volonté de l'auteur, l'histoire des petits ramoneurs savoyards, partis à Paris pour gagner de l'argent. Ce second aspect, basé sur des faits historiques fondés, est n'est pas rattaché historiquement au lieu du cloître du Musée Savoisien, mais l'auteur a imaginé l'histoire d'un petit ramoneur ayant trouvé refuge chez les moines franciscains, afin de pouvoir aborder la vie de ces enfants à cette époque, dans ce lieu patrimonial. Imaginaire et faits historiques se croisent donc afin de stimuler l'imaginaire des enfants, et de leur faire s'approprier l'histoire de la ville plus facilement.

### **Contenu historique :**

Cet atelier au cloître du Musée Savoisien a été animé par Nicolas Andriot, responsable des Francas de Savoie, ainsi que par deux joueurs de vieille à roue.

Les franciscains constituent un ordre ayant fait vœu de pauvreté et vivant simplement, de façon éloigné de la noblesse. La congrégation religieuse arrive en 1220 dans la ville de Chambéry, et construira un couvent au XIIIème siècle. Au moment de la séparation de l'Église et de l'État, le bâtiment abandonné de toute communauté, deviendra le Musée Savoisien.

Enfin, l'histoire des petits ramoneurs savoyards a également été évoquée, et permet aux enfants de s'identifier à ceux qui vivaient sur le territoire à une autre époque, dans un autre contexte, dans des conditions différentes, mais dont certains traits peuvent paraître semblables à certaines difficultés éprouvées aujourd'hui, surtout dans des milieux sensibles.

Du XVIème ai XIXème siècle, de nombreux jeunes habitant des Alpes partaient dans de grandes villes, notamment dans la ville de Paris, pour ramoner des cheminées. Parmi eux, se trouvaient de jeunes enfants qui pouvaient être âgés de seulement six ou huit ans.

Ils vivaient avec des conditions de travail souvent très dures, et revenaient aux Printemps, afin d'aider leurs parents à travailler dans les champs.

Cette histoire fait l'objet d'une chanson intitulée *Sacrée destin*, racontant l'histoire d'un petit ramoneur savoyard, parti à Paris pour gagner de l'argent, puis devenu orphelin, est recueilli par les franciscains à Chambéry. Cet aspect de l'atelier permet aux enfants de comprendre que l'éducation, la scolarité et les droits dont ils jouissent aujourd'hui n'ont pas toujours été.

Cet atelier permet également un échange avec les musiciens de vielle à roue, qui accompagnent les chants pour cet atelier de Chantons Chambéry, tel que la chanson traditionnelle *C'était un p'tit ramoneur*. Les enfants ont également pour mission de recueillir une chanson auprès des musiciens, et de la retranscrire dans leur recueil, à la manière d'ethnomusicologue.

Cette étape est également l'occasion de découvrir des détails architecturaux de la cathédrale de Chambéry, mais aussi de l'Hôtel de Castegnery qui jouxte la cathédrale, et qui illustre parfaitement le clivage qui se dressait entre les familles nobles de Chambéry, et l'ordre des franciscains.

Encore d'autres aspects de l'histoire de la ville sont donc abordés avec cette étape au cloître du Musée Savoisien, sélectionnés dans le but de montrer comment vivaient les savoyards autrefois, dans le but de faire comprendre aux enfants que la vie qu'ils ont aujourd'hui n'était pas la même pour ces enfants. De plus, la présence de joueurs de vielle à roue, permet un échange enrichissant pour les jeunes, qui, pour la plupart ont découvert pour la première fois cet instrument atypique, traditionnel savoyard.

Les trois étapes de la journée Chantons Chambéry ont toutes pour objectifs de transmettre aux enfants divers aspects de l'histoire de Chambéry, mais de façon plus large, de l'art et de l'architecture, et de la chanson comme moyen de s'exprimer. Grâce à la chanson, fruit de la création d'un auteur, comme moyen de médiation ludique, dynamique et novateur, les enfants ont pu s'approprier les objets culturels que les différents intervenants ont tenté de leur présenter de manière à ce qu'ils aient un écho durable dans leurs esprits.

### **3) La réalisation du projet**

La mise en place concrète d'un projet d'une telle ampleur, et sur dix journées, a nécessité la mobilisation de moyens humains et financiers non négligeables, qui font d'ailleurs apparaître certaines problématiques, comme nous pourrions le constater.

*Chantons Chambéry* est avant tout un projet collaboratif, qui fait intervenir différents acteurs, dont certains sont issus du monde de l'éducation populaire, et de l'art.

#### **3.1) Les moyens de la mise en œuvre du projet**

##### **3.1.1) Le budget**

Le budget total des Portes du temps 2015 s'élève à 55 874€ (cf Annexe 2 ). Les fonds à disposition de la Fondation Facim proviennent de différentes institutions, publiques comme privées. Dans un premier temps, la Fondation a reçu une subvention de la part du Ministère de la Culture, via la DRAC Rhône-Alpes. Avec les DRAC, ce sont également les DRJSCS (Direction Régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale) qui copilotent l'opération avec le Ministère de la Culture, au niveau régional. Outre l'aide financière que ces structures décident d'apporter au non aux porteurs de projets au niveau local, ces deux acteurs portent également leurs expertises artistiques et culturelles sur les projets proposés.

Il est important de relever ici que cette subvention a considérablement diminué par rapport aux années précédentes, ce qui s'explique par le fait que le nombre de projets concernant les Portes du temps sont en constante augmentation, et que les fonds qui sont débloqués par le ministère pour cette opération diminuent de façon constante. Effectivement au début de la mise en place du projet des Portes du temps par la Fondation, 10 000 € étaient accordés l'an dernier, cette subvention est descendue à 5750€, pour n'atteindre que 2500 € cette année.

La Fondation Facim fait également appel au mécénat, afin de pouvoir donner de l'ampleur à son projet. Ainsi, la Caisse d'épargne ainsi que la caisse des dépôts Rhône-Alpes font partie des partenaires financiers du projet. Pour cette raison, un suivi de la réalisation du projet

leur est présenté, et, une journée des partenaires est dédié à présenter le fruit du travail de la Fondation aux divers partenaires, qui sont alors invités à participé à une journée Chantons Chambéry.

La Fondation doit d'année en année, effectuer un travail afin de s'assurer du maintient des fonds qui lui seront accordé pour la réalisation du projet des Portes du temps.

### **3.1.2) Les partenariats**

Comme cela a été évoqué dans la sous-partie précédente, il est important de mettre en valeur le fait que la DRAC et la DRJSCS sont des partenaires financiers, apportant également une expertise, qui correspondent respectivement au Ministère de la culture et à l'ACSE qui met en place les politiques de la ville. Ce sont donc des relais importants, qui permettent aux porteurs de projet d'avoir des interlocuteurs plus proches, et plus conscient des enjeux de la politique culturelle locale. La DRAC œuvre pour la valorisation du patrimoine, et a notamment un lien privilégié avec les porteurs du label Villes et pays d'art et d'histoire donné par le Ministère de la culture. Quant à la DRJSCS, elle œuvre pour appliquer les objectifs de l'ACSE, notamment pour celui de renforcer le lien social. Enfin, cette direction travaille également avec la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale) et la DDCSPP, qui sont ses relais au niveau du département. Ces partenaires sont également très important dans le sens où ils représentent deux domaines qui sont au cœur du projet des Portes du temps, comme nous avons pu le constater, la culture et l'éducation populaire.

Au delà des partenaires financiers, le projet Chantons Chambéry a réuni autour de lui différents acteurs culturel ou non.

Tout d'abord, le projet se déroulant dans le contexte du 30ème anniversaire du label Ville d'art et d'histoire, le service de la ville d'art et d'histoire de Chambéry, qui dépend de l'Office du Tourisme de la ville, a été un partenaire privilégié.

Sarah Dietz, animatrice du patrimoine ainsi que sa collègue Catherine Frioll se sont investis dans le projet de cette année, dès ses prémices. Une étape ayant lieu à l'Hôtel de Cordon, qui est aujourd'hui le CIAP (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine) de la

ville de Chambéry, des guides issues du service ont été sollicité afin de participer à l'animation de cet atelier.

Ensuite, le service patrimoine du conseil départemental de la Savoie a également été partenaire de l'opération, et a notamment apporter son soutien pour penser et mettre en ?uvre l'atelier au château de Chambéry, qui abrite aujourd'hui les bureaux du conseil départemental de la Savoie, ainsi que la préfecture.

Le Musée Savoisien représente également un des partenaires de cette opération, et en particulier pour l'atelier se déroulant dans son cloître.

Chacun des partenaires culturels ont apporter un élément au projet, autant dans son contenu que dans sa logistique, et sa mise en œuvre.

Chantons Chambéry a donc été un projet fédérateur, qui a permis de mettre en réseau un groupe d'acteurs culturels du territoire issus de différentes collectivités territoriale ou institutions culturelles.

La Fondation a également travailler avec les Francas de Savoie, qui ont d'ailleurs représenté un relais important auprès des centres de loisirs.

Les Francas sont une Fédération nationale laïque à vocation sociale, éducative et culturelle, dont l'objectif principal est de proposer aux jeunes des loisirs de qualité, dans un soucis d'égalité. D'ailleurs, selon Nicolas Andriot, délégué départemental des Francas de Savoie, le but est de « rendre l'enfant acteur de demain, responsable, de lui amener un regard nouveau notamment par la culture » (note de bas de page) La Fédération propose également des formations, notamment pour les animateurs de centres de loisirs. Les Francas de Savoie sont donc un interlocuteur privilégié pour les centres de loisirs. Depuis que la Fondation porte le projet, depuis 2006, les Francas de Savoie représentent un soutien précieux dans la mise en place des différents projets des Portes du temps, et ont été contacté par la Facim en partie pour leur bonne connaissance du milieu de l'éducation populaire, et des centres d'accueil d'enfants hors temps scolaire, que ce soient des centres de loisirs, des Maison de l'enfance ou encore des MJC.

### **3.1.3) Le cœur de cible de Chantons Chambéry**

Chantons Chambéry s'adresse donc aux enfants issus des centres de loisirs de différents départements que sont l'Ain, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie, et en particulier aux centres de loisirs qui sont issus des zones sensibles. Une de mes premières missions à la Fondation a été de repérer et mettre à jour les informations sur les zones sensibles des villes mais également des zones rurales.

Conscient de l'importance de toucher les centres de loisirs, une réunion d'information a été proposée au mois de mars, afin de présenter le projet et le concept de cette année aux directeurs ou représentants de centres de loisirs de la Savoie, la Haute Savoie et l'Isère.

Une trentaine de représentants de centres de loisirs se sont donc présentés à cette réunion, dont la plupart connaissaient déjà l'opération des Portes du temps, et dont la structure avait déjà participé.

En plus de cela, une demi-journée de formation a été mise en place, durant laquelle le dossier pédagogique a été remis aux animateurs, afin de les sensibiliser au contenu culturel et pédagogique de Chantons Chambéry. Au cours de mon stage, j'ai été chargée de rédiger ces dossiers pédagogiques.

Les centres de loisirs sont donc le cœur de cible de l'opération, et différents moyens ont été mis en œuvre pour les fidéliser, mais aussi pour assurer une pérennité de l'action.

### **3.1.4) Assurer une pérennité : la journée famille et le pass-ambassadeur**

Au-delà du fait de faire découvrir le patrimoine de la ville de Chambéry, par le prisme de la création et de la pratique artistique, les Portes du temps a aussi pour vocation de faire vivre cette mise en relation entre l'enfant et l'objet culturel, de façon pérenne.

C'est pour cette raison que le Ministère de la culture a mis en place un système de « pass ambassadeur » visant à faire de l'enfant un percepteur auprès de sa famille. Ce pass invite

l'enfant à revenir sur les lieux qu'il a pu découvrir, accompagné de sa famille, en lui apportant tout ce qu'il a pu percevoir lors des Portes du temps.

C'est donc l'aboutissement de l'appropriation du patrimoine par le jeune public, qui a pour mission de le valoriser à son tour, auprès de son entourage.

La Fondation Facim a donc distribué ces pass auprès des jeunes ayant participé à une journée Chantons Chambéry, en les invitant à venir sur l'un des sites mis en avant pour les journées européennes du patrimoine, qui se dérouleront le 21 et 22 septembre 2015.

Enfin, cette ouverture à un public plus large de l'offre culturelle se matérialise également par la mise en place d'une journée famille, qui a eu lieu le 16 juillet 2015, et qui permet aux familles en difficultés, souvent éloignée de l'offre culturelle d'être accompagnée de façon particulière vers une proposition culturelle qui leur permettrait de franchir les différents obstacles qui l'oppose à ce domaine.

Cette année, le département de la cohésion sociale du conseil départemental de la Savoie a été un partenaire privilégié de la Fondation Facim. Il a été décidé que les familles des travailleurs sociaux seraient le cœur de cible de cette journée famille. Nous avons donc rencontré Sara Vallat, membre de ce département, travaillant en lien avec les assistantes sociales et les travailleurs sociaux, afin de proposer à leurs familles une journée qui leur est dédiée.

Par l'organisation d'une journée famille, et par la distribution de pass ambassadeurs, les Portes du temps ont une mission plus large et plus ouverte de sensibilisation à la culture, de manière pérenne et plus concrète. Ces outils ont été mis en place dans le but d'apporter une pierre à l'édifice de la démocratisation de la culture.

### ***3.2) Quel bilan pour Chantons Chambéry***

Les Portes du temps, que ce soit à l'échelle nationale ou locale, est un projet expérimental, qui représente un laboratoire culturelle, dans lequel des formes de médiations sont

confrontées à la réalité de la relation entre les personnes issus de zones sensibles, et la culture.

La création comme médiation pour contribuer à l'éducation populaire, au lien social, à la démocratisation de la culture dans une certaine mesure, est un pari sur l'avenir qui a été formulé par le Ministère de la culture, et qui est suivis par les porteurs de projet, qui s'investissent pour cet objectif.

Au vu du nombre croissant de projets et de participants à cette opération, sur le plan national, il est possible de penser que l'opération des Portes du temps est un succès qui séduit et attire de plus en plus d'acteurs culturels locaux, qui voient dans ce projet une façon de redynamiser leur territoire, mais également de sensibiliser une certaine tranche de la population à la culture, permettant ainsi un élargissement de leurs publics, ce qui constitue un des objectifs redondants des politiques culturelles.

Pour ce qui est des moyens mis en place par la Fondation Facim afin d'évaluer la portée culturelle et pédagogique du projet, un questionnaire à destination des animateurs a été élaboré et remis à l'issue des journées *Chantons Chambéry*.

J'ai pu travailler sur ses questionnaires au cours de mon stages, et ces derniers tendent à recueillir la façon dont les animateurs des centres de loisirs ont ressenti la journée, notamment par la façon dont les enfants eux-même l'ont perçu.

Dans un premier temps, des informations relatives à l'identité de la structure ont été demandées, afin de pouvoir constater la part des centres de loisirs issus de zones sensibles rurales ou urbaines.

Cette catégorie permet également de connaître les centres qui reviennent d'une année sur l'autre, ou qui, au contraire, participent pour la première fois à l'opération des Portes du temps.

Dans un second temps, les animateurs sont invités à apprécier l'organisation et le contenu culturel de la journée. Cela permet de savoir si le travail de l'artiste a été en adéquation avec la tranche d'âge de 8-12 ans, et si le contenu culturelle et l'approche du patrimoine par la chanson a été apprécié et perçu comme pertinent.

Enfin, les animateurs sont invités à proposer des suggestions, et à nous faire connaître s'il souhaitent ou non continuer de faire vivre ce projet au sein de leurs structures, par la mise en place d'activités dans la continuité de *Chantons Chambéry*.

## **Conclusion générale**

Au cours de ces six mois de stage, j'ai pu prendre conscience de l'importance de sensibiliser au patrimoine des enfants hors temps scolaire, et plus particulièrement ceux issus de zones sensibles. L'opération des Portes du temps répond à un besoin redondant dans les questionnements relatifs aux politiques culturelles, celui de la mise en relation d'un public éloigné de l'offre culturelle, et d'un objet culturel, tel que le patrimoine dans le cas qui nous intéresse, par une médiation originale et adaptée à la fois à la tranche d'âge décidée pour le projet, mais également aux origines sociales des enfants.

Bérengère Cournut a donc relevé ce défi, en écrivant des chansons de façon inédites, ayant diverses vocations, celle de transmettre aux enfants l'histoire d'un personnage qui a fait Chambéry, ou alors celle de faire chanter les enfants, et de leur faire s'approprier une histoire, des patrimoines, des types d'architectures de la ville de Chambéry.

Avec les Portes du temps, l'enfant est acteur de son propre apprentissage, mais au delà de cela, il est également acteur de sa propre réflexion et du développement de son imaginaire, notamment par l'écriture de chansons.

À travers l'événement Chantons Chambéry, nous avons pu constater avec cette étude, que le projet utilise la création, par le biais du travail de l'écrivain Bérengère Cournut, comme courroie de transmission, visant à rendre le patrimoine plus accessible aux enfants de 8 à 12 ans. Le recueil de chansons, conçu par l'artiste, permet d'offrir à l'enfant de multiples possibilités. Il permet de stimuler l'imaginaire, de façon plus ou moins passive. Tour à tour, les

enfants découvrent une création inédite, et en façonnent une, guidé par les indications du guide mais également par celles qu'il est possible de trouver dans le recueil.

Cet outil est le cœur de l'opération, parce qu'il est la matérialisation de la rencontre entre données historiques et architecturales et création. Effectivement, pages concernant l'histoire ou l'architecture de Chambéry, sous forme de repères chronologiques ou de définitions, côtoient des pages contenant des paroles de chansons écrites par l'artiste, et adapté à cette histoire et ce patrimoine. Le recueil contient également des illustrations de l'artiste Donatien Mary, se qui contribue également à stimuler l'imaginaire des enfants, dont beaucoup d'entre eux ont également voulu dessiner des personnages historiques, ou des sites patrimoniaux de la ville visité lors de la journée.

Le recueil est donc le trait d'union entre patrimoine et création.

Quant à l'éducation populaire, l'opération toute entière est tournée vers des objectifs communs avec les acteurs de l'éducation populaire, dans le but de permettre de prendre le contre-pied des inégalités qui conduisent à un plus grand éloignement de l'offre culturelle d'un public issu de zones sensibles. Nous le savons, la culture est un outils de lien social, qui permet une intégration par l'appropriation de la culture, du patrimoine comme de la création, comme des moyens d'expression et de vision du monde. Le partenariat qui a été mis en place avec les Francas est l'illustration de cette volonté de deux acteurs, issus de deux domaines dissociés, de travailler de concert pour des objectifs qui se recoupent. Les Francas, dans son optique d'œuvrer pour l'égalité des chances, et les Fondation Facim qui, comme tout acteur culturel, cherche à sensibiliser un public toujours plus éclectique à la culture sous toutes ses formes.

L'opération des Portes du temps a également ses limites, puisque, comme nous avons pu le constater, les moyens financiers en constante diminution pose problème au vu de la multiplication des initiatives de projets à l'échelle des territoires. De même, nous avons également pu en faire le constat, il est difficile de mesurer l'impact des Portes du temps sur le long terme. Même si un certains nombres de Centres de loisirs sont fidélisés, comme cela est le cas pour les projets menés par la Fondation Facim, il est difficile de savoir si,

concrètement, l'opération permet de sensibiliser les enfants au patrimoine de façon pérenne.

## **Bibliographie et webographie**

- Association Imp-actes, *La médiation du patrimoine*, disponible sur <http://www.imp-actes.fr>

-- CHATEIGNER, Frédéric(2014) *Une troisième vie de l'éducation populaire ? Les relances des années 1990-2000*. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : [chmcc.hypotheses.org/1238](http://chmcc.hypotheses.org/1238). [mis en ligne le 4 mai 2015]

—

-- CAUNES Jean, *La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle*, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

- Fondation Facim, *Dessines moi le goût du beaufort*, Communiqué de presse, 27 mai 2014.

-Ministère de la Culture, *Les Portes du temps des jeunes et des patrimoines*, Dossier de presse, 10ème édition, 2014.

-Région Rhône-Alpes, *Concertation « Culture/éducation populaire »*, Synthèse de la Réunion du 2 juin 2015 (14h-17h) Chambéry (Savoie) – Espace Rhône-Alpes

-- SAEZ, Guy (2014) *De l'enchantement des fondations à la Libération, à l'étatisation des débuts de la 5e République (1944 -1969)*. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : [chmcc.hypotheses.org/1166](http://chmcc.hypotheses.org/1166). [mis en ligne le 13 avril 2015]

—

-SAEZ, Guy (2014) *L'impossible intégration de l'éducation populaire dans l'action culturelle (1970-2000)*. [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : [chmcc.hypotheses.org/1206](http://chmcc.hypotheses.org/1206). [mis en ligne le 20 avril 2015]

- SIX Jean-François , *Le temps des médiateurs*, Paris, Le Seuil 1990. Jean-François Six, *Dynamique de la médiation*, Desclée de Brouwer, 1995
- Site des Ville et pays d'art et d'histoire - <http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm>
- TOUSSAINT Rodophe M. J. *La notion de compétence en éducation et en formation*, l'Harmattan, 2004
- Université Paris 1, *État de l'Art Programme 1 – Création et Patrimoines en interaction*, Annexe 2 – Thématique générale et projet du labex CAP

# Table des matières

Introduction.....	7
I – Les Portes du temps, une opération du Ministère de la Culture.....	10
1 ) Les enjeux et les objectifs de l'opération	
1.1) Faire le lien entre culture et éducation populaire : une première sensibilisation au patrimoine .....	11
1.1.1) Une relation complexe entre culture et éducation populaire.....	12
1.1.2) Une concertation en région Rhône-Alpes.....	14
1.1.3) La mise en relation d'acteurs de la culture et de l'éducation populaire.....	17
1.2) La nécessité d'une médiation adaptée.....	18
1.2.1) La médiation comme relation.....	18
1.2.2) Le cas de la médiation du patrimoine : but et enjeux.....	20
1.2.3) Les Portes du temps : une médiation socio-culturelle.....	21
2) La création comme vecteur de médiation <a href="#">23</a>	
2.1) Qu'est ce que la création et le processus de création ?.....	24
2.1.2) Un domaine qui n'est pas toujours accordé à celui du patrimoine .....	24
2.2) La création, une façon dynamique et originale de percevoir le patrimoine .....	26
2.2.1) Le lien entre l'artiste et le patrimoine .....	26
2.3) La création, outil de médiation préconisé par l'opération des Portes du temps.....	29
2.3.1) Une stimulation de l'imaginaire des enfants.....	30
2.3.2) La création par les enfants.....	30
II – Chantons Chambéry, une application locale de l'opération des Portes du temps .....	31
1) Un porteur de projet, la fondation Facim <a href="#">31</a>	
1.1) Une fondation reconnue d'utilité publique.....	31

1.1.2) Une structure atypique .....	<a href="#">32</a>
1.2) Le pôle patrimoine, un vaste champ d'action.....	<a href="#">33</a>
1.2.1) L'animation du pays d'art et d'histoire.....	<a href="#">34</a>
1.4) Le pôle Vie littéraire, un élargissement de l'action de la Fondation, l'artiste lié au patrimoine .....	<a href="#">36</a>
1.5) L'alliance de la création et du patrimoine : au cœur de l'action de la fondation .....	<a href="#">38</a>
1.5.1) Laurent Moriceau, un artiste rattaché au label pays d'art et d'histoire.....	<a href="#">38</a>
1.5.2) Les Portes du temps, porté par la Fondation depuis 2006.....	<a href="#">40</a>
2) Chantons Chambéry, un projet artistique conçu par Bérengère Cournut alliant création, patrimoine et éducation populaire.....	<a href="#">41</a>
2.1) Chantons Chambéry : la création au service du patrimoine, et le patrimoine comme outil de création.....	<a href="#">42</a>
2.1.1) Un concept original.....	<a href="#">42</a>
3) La réalisation du projet.....	<a href="#">50</a>
3.1) Les moyens de la mise en œuvre du projet.....	<a href="#">50</a>
3.1.1) Le budget.....	<a href="#">50</a>
3.1.2) Les partenariats.....	<a href="#">51</a>
3.1.3) Le cœur de cible de Chantons Chambéry.....	<a href="#">53</a>
3.1.4) Assurer une pérennité : la journée famille et le pass-ambassadeur.....	<a href="#">53</a>
3.2) Quel bilan pour Chantons Chambéry.....	<a href="#">54</a>
Conclusion générale .....	<a href="#">56</a>